

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

**AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE
PUBLIQUE (ARCOP)**

**RAPPORT
DE
MISSION**

**CARTOGRAPHIE DES RISQUES
ET PLAN D'AUDIT BASE SUR LES
RISQUES DU SYSTEME DE LA
COMMANDE PUBLIQUE (SCP)**

**Annexe 3 – Cartographie ou Registre des Risques du Système de la
Commande Publique par Macroprocessus et processus**

Mai 2018

**Revue qualité assurée par Monsieur Souleymane
SERE, Expert-Comptable inscrit au tableau de l'ONECCA
BF, Consultant International,
Tel. 0022670203239, courriel : soul_sere@yahoo.fr**

SOMMAIRE

Annexe 3 – Cartographie ou Registre des Risques.....	4
Macroprocessus I : Élaboration du budget, du Plan annuel de passation des marchés (PPM) et de l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM)	5
Processus I.1 : Élaboration du budget	6
Processus I.2 : Élaboration du plan annuel de passation de marchés et de l'avis général de passation des marchés.....	16
Macroprocessus II : Élaboration des dossiers de marchés	24
Processus II.1 : Procédures de droit commun et appel d'offre restreint	25
Processus II.2 : Procédures d'entente directe.....	37
Processus II.3 : Demande de cotation et consultation de consultants	41
Macroprocessus III : Passation des marchés	45
Processus III.1 : Réception, traitement des offres et attribution du marché.....	46
Processus III.2 : Approbation et signature du contrat.....	62
Macroprocessus IV : Exécution des marches.....	71
Processus IV.1 : Exécution de la prestation.....	72
Processus IV.2 : Réception de la prestation	76
Processus IV.3 : Paiement du titulaire du marché.....	88
Processus IV.4 : Suivi et contrôle de la phase d'exécution	94
Macroprocessus V : Régulation de la Commande publique.....	97
Processus V.1 : Gestion des différends	98
Processus V.2 : Audit interne	104
Processus V.3 : Enquêtes	110
Processus V.4 : Suivi et évaluation	114
Processus V.5 : Proposition de mesures règlementaires ou législatives.....	119
Processus V.6 : Contrôle des procédures d'octroi et de retrait d'agrèments	122
Processus V.7 : Formation et information des acteurs de la chaîne des marchés publics	125

Liste des Acronymes

AGPM	: Avis Général de Passation des Marchés
AMAI	: Autorités Ministérielles d'Audit Interne
ARCOP	: Autorité de Régulation de la Commande Publique
ASCE-LC	: Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption
CAM	: Commission d'Attribution des Marchés
DAC	: Dossier d'Appel à Concurrence
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DG-CMEF	: Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
DMP	: Direction des Marchés Publics
GAMP	: Guide d'Audit des Marchés Publics
INTOSAI	: Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle en matière de Finances Publiques
ISO	: International Standards Organization
LOLF	: Loi Organique relative aux Lois de Finances
MAC I	: Macroprocessus I
MAC II	: Macroprocessus II
MAC III	: Macroprocessus III
MAC IV	: Macroprocessus IV
MAC V	: Macroprocessus V
MEF	: Ministère de l'Économie et des Finances
MINEFID	: Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement
NBE	: Nomenclature Budgétaire de l'État
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ORD	: Organe de Règlement des Différends
PCE	: Plan Comptable de l'État
PPM	: Plan de passation des marchés
PRM	: Personne Responsable des Marchés
PTF	: Partenaire Technique et Financier
SCP	: Système de la Commande Publique
SCT	: Sous-commission Technique
SYSCOA	: Système Comptable Ouest Africain
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

ANNEXE 3 – CARTOGRAPHIE OU REGISTRE DES RISQUES

La cartographie des risques est un document qui permet de recenser et d'évaluer les risques majeurs d'une organisation et de les présenter de façon synthétique sous une forme hiérarchisée pour assurer une démarche globale de maîtrise de ces risques.

Cette hiérarchisation s'appuie sur les critères suivants :

- L'impact potentiel
- La probabilité de survenance
- Le niveau actuel de maîtrise de risques.

Dans notre approche, nous avons privilégié l'analyse des risques majeurs pour les Dix-huit (18) processus clefs repartit en cinq (5) Macroprocessus retenus.

NB : un processus clé est un processus dont la défaillance peut compromettre l'atteinte ou la réalisation des objectifs d'une structure.

Ci après la cartographie des risques majeurs pour les processus clés suivants :

- 1. Macroprocessus I : Élaboration du budget, du Plan annuel de passation des marchés (PPM) et de l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM)**
 - ✓ Processus I.1 : Élaboration du budget
 - ✓ Processus II.2 : Élaboration du plan annuel de passation de marchés et de l'avis général de passation des marchés
- 2. Macroprocessus II : Élaboration des dossiers de marchés publics**
 - ✓ Processus II.1 : Procédures de droit commun et appel d'offre restreint
 - ✓ Processus II.2 : Procédures d'entente directe
 - ✓ Processus II.3 : Demande de cotation et consultation de consultants
- 3. Macroprocessus III : Passation des marchés**
 - ✓ Processus III.1 : Réception, traitement des offres et attribution du marché
 - ✓ Processus III.2 : Approbation et signature du contrat
- 4. Macroprocessus IV : Exécution des marchés publics**
 - ✓ Processus IV.1 : Exécution de la prestation
 - ✓ Processus IV.2 : Réception de la prestation
 - ✓ Processus IV.3 : Paiement du titulaire du marché
 - ✓ Processus IV.4 : Suivi et contrôles de la phase d'exécution
- 5. Macroprocessus V : Régulation de la Commande publique**
 - ✓ Processus V.1 : Gestion des différends
 - ✓ Processus V.2 : Audit interne
 - ✓ Processus V.3 : Enquêtes
 - ✓ Processus V.4 : Suivi et évaluation
 - ✓ Processus V.5 : Proposition de mesures règlementaires ou législatives
 - ✓ Processus V.6 : Contrôle des procédures d'agrément
 - ✓ Processus V.7 : Formation et information des acteurs du Système de la commande publique.

**MACROPROCESSUS I :
ÉLABORATION DU BUDGET, DU PLAN
ANNUEL DE PASSATION DES MARCHES
(PPM) ET DE L'AVIS GENERAL DE
PASSATION DES MARCHES (AGPM)**



PROCESSUS I.1 : ÉLABORATION DU BUDGET

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prevention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
1	Élaboration de la lettre de cadrage	Mauvaise formulation de la lettre de cadrage de l'autorité contractante	Risque Opérationnel	1-Non compréhension/ mauvaise interprétation de l'esprit de la lettre de cadrage du MINEFID; 2-Non maîtrise des procédures d'élaboration d'une lettre de cadrage; 3-Manque de rigueur dans l'élaboration d'une lettre de cadrage; 4-Absence de canevas de lettre de cadrage; 5-Absence de contrôle hiérarchique;	1-Besoins mal exprimés; 2-Evaluation financière erronée/non objective; 3-Rejet du projet de budget; 4-Non atteinte des objectifs ;	1-MINEFID ; 2-DGB ; 3-DAF ; 4-DG/Présidents de collectivités ;	5	5	25	1-Implication des cadres dans l'examen de la lettre de cadrage ; 2-Conception et vulgarisation d'un canevas type de lettre de cadrage ; 3-Existence d'un contrôle efficace de la hiérarchie ; 4-Existence d'un mécanisme de sanction pour les cas de manquement dans l'élaboration de la lettre de cadrage ;	1-1-implication des cadres dans l'examen de la lettre de cadrage; 2-Existence d'un mécanisme de sanction prévu par la loi 081 pour les mauvaises exécutions de façon générale ;	1	2	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Concevoir et vulgariser un canevas type de lettre de cadrage ; 2-Mettre en place un contrôle systématique de conformité de la hiérarchie ;	1- Janvier 2019	1- Décembr e 2019 2- Janvier 2019 Permane nt	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																	Début	Fin					
2	Transmission de la lettre de cadrage	Retard dans la transmission de la lettre de cadrage	Risque Opérationnel	1-Surcharge de travail des agents de liaison ; 2-Négligence des agents de liaison dans la transmission des courriers; 3-Manque de suivi de la transmission effective des courriers; 4-Non maîtrise des enjeux liés à la non transmission de la lettre de cadrage ;	1-Non exhaustivité des besoins due à l'insuffisance de temps ; 2-Non atteinte des objectifs; 3-Retard dans la transmission dans l'expression des besoins ;	1-DAF ; 2- Directions/servic es techniques ; 3-Service courrier ;	4	5	20	1-Existence d'une bonne répartition des tâches entre les agents de liaison; 2-Existence d'un mécanisme de suivi de la transmission effective des courriers ; 3-Sensibilisation des agents de liaison aux enjeux liés à la transmission de la lettre de cadrage ; 4-Existence d'un système d'encouragement des agents de liaison ; 5-Bonne politique de recrutement d'agents de liaison ; 6-Existence de mécanisme de sanction ;	1-Existence d'un système d'encouragemen t des agents de liaison; 2-Politique de recrutement d'agents de liaison ; 3-Existence de dispositif juridique de sanction ;	1	1	2	3	4	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Repartir adéquatement des tâches entre les agents de liaison (fiches de description de poste) ; 2-Mettre en place des procédures de suivi de la transmission effective des courriers dans les meilleurs délais (cahier de transmission) ; 3-Sensibiliser les agents de liaison aux enjeux liés à la transmission de la lettre de cadrage ; 4-Mettre en œuvre des sanctions en cas de retard ;	1-Janvier 2019 2-Janvier 2019 3-Janvier 2019 4-Janvier 2019	1- Permane nt 2- Permane nt 3- Permane nt 4- Permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques					
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 3			Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																								Début	Fin
3	Expression des besoins	Inadéquation des besoins aux objectifs stratégiques	Risque Stratégique	1-Absence d'étude préalable ; 2-Non implication des acteurs ; 3-Insuffisances des crédits alloués (évolution du contexte socio économique impliquant une révision à la baisse du budget) ; 4- Méconnaissance des objectifs stratégiques ; 5-Mauvaise définition des objectifs ;	1-Non atteinte des objectifs ; 2-Perte financière ;	1-DAF ; 2- Directions/servic es techniques ; 3-Structures bénéficiaires ;	5	5	25	1-Existence d'étude préalable ; 2-Implication de tous les acteurs dans la définition des besoins ; 3-Existence de mécanisme d'actualisation du plan stratégique 4-Sensibilisation des acteurs aux objectifs ; 5-Formation des acteurs à la planification stratégique, aux outils et techniques de la GAR ;	1-Existence d'étude préalable pour certaines autorités contractantes ; 2-Formation des acteurs concernés (ministères et institutions) à la planification stratégique, aux outils et techniques de la GAR ;	1-Absence d'étude préalable ; 2-Non implication de tous les acteurs dans la définition des besoins ; 3-Absence de mécanisme d'actualisation du plan stratégique ; 4-Non sensibilisation des acteurs aux objectifs stratégiques ;	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Rendre obligatoire les études préalables pour tout projet d'envergure ; 2-Formaliser l'obligation d'impliquer tous les acteurs dans la définition des besoins (notes de service) ; 3-Rendre obligatoire l'actualisation du plan stratégique ; 4-Sensibiliser les acteurs aux objectifs stratégiques ;	1-Janvier 2019 2-Janvier 2019 3-Janvier 2019 4-Janvier 2019	1- nt 2- Décembr e 2019 3-Annuel 4- Permane nt	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Maturité CI 1 à 5			Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																Début	Fin							
4	Centralisation des besoins	Non réception de la liste des besoins au terme du délai fixé	Risque Opérationnel	1-Déficit de communication ; 2-Erreur de transmission de la liste des besoins ; 3-Non disponibilité des acteurs ;	1-Non budgétisation ; 2-Non atteinte des objectifs ;	1-DAF ; 2- Directions/Service techniques ; 3- Directions/Service des bénéficiaires ; 4-Service courriers ;	5	4	20	1-Existence d'un système de communication efficace ; 2-Existence d'un mécanisme de relance en cas de non réception des besoins ; 3-Existence d'un système de transmission électronique des besoins ; 4-Existence d'un logiciel de gestion des courriers fonctionnel ;	1-Existence d'un mécanisme de relance en cas de non réception des besoins ; 2-Transmission électronique des besoins ;	1-Absence d'un système de communication efficace ; 2-Inexistence d'un logiciel de gestion des courriers fonctionnel ;	2	1	2	3	3	9	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Mettre en place un système de communication efficace (intranet) ; 2-Acquérir et mettre en œuvre un logiciel de gestion des courriers ;	1-Janvier 2019 2-Janvier 2019	1- Décembr e 2020 2- Décembr e 2020

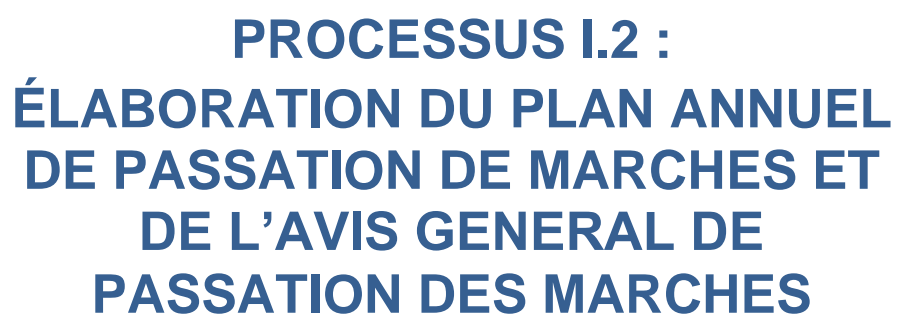
Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5			Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																		Début	Fin					
5	Évaluation financière des besoins	Sous - estimation/Sur- estimation des coûts	Risque Opérationnel	1-Fraude et corruption ; 2- Méconnaissance de la mercuriale des prix et autres référentiels des prix ; 3-Non mise à jour régulière de la mercuriale des prix ; 4-Reconduction systématique des coûts antérieurs ; 5-Non exhaustivité de la mercuriale des prix (biens et services, les régions) ; 6-Erreurs de calcul ;	1-Perte financière ; 2-Non atteinte des objectifs ; 3-Procédures infructueuses (absence d'offres ou offres hors enveloppe) ; 4-Mauvaise exécution des marchés (qualité des biens acquis) ;	1-DAF ;	5	5	25	1-Existence d'un code d'éthique et de déontologie des acteurs de la commande publique ; 2-Existence d'un dispositif juridique de lutte contre la fraude et la corruption ; 3-Existence d'une mercuriale des prix couvrant tous les domaines de la commande publique et toutes les régions ; 4-Vulgarisation et mise à jour régulière de la mercuriale des prix et autres référentiels des prix ; 5-Sensibilisation/formation à l'utilisation systématique des référentiels des prix lors de l'évaluation financière ; 6-Usage d'outil informatique pour l'évaluation financière des besoins (fichier Excel, logiciel de budgétisation, etc.) ;	1-Existence d'un code d'éthique et de déontologie des acteurs de la commande publique ; 2-Existence d'un dispositif juridique de lutte contre la fraude et la corruption ; 3-Existence d'une mercuriale des prix ; 4-Usage d'outil informatique pour l'évaluation financière des besoins logiciel Excel, logiciel de budgétisation, etc.) par certaines autorités contractantes ;	1-Existence d'une mercuriale des prix ne couvrant pas tous les domaines de la commande publique et toutes les régions ; 2-Absence de vulgarisation et mise à jour non régulière de la mercuriale des prix et autres référentiels des prix ; 3-Absence de sensibilisation/formation à l'utilisation systématique des référentiels des prix lors de l'évaluation financière ; 4-Non maîtrise des outils informatiques pour l'évaluation financière des besoins (fichier Excel, logiciel de budgétisation, etc.) ;	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Étendre la mercuriale des prix à tous les domaines de la commande publique et à toutes les régions ; 2-Vulgariser et mettre à jour régulièrement la mercuriale des prix et autres référentiels des prix ; 3-Sensibiliser/former les acteurs à l'utilisation systématique des référentiels des prix lors de l'évaluation financière ; 4-Former les acteurs à l'utilisation des outils informatiques pour l'évaluation financière des besoins (fichier Excel, logiciel de budgétisation, etc.) ;	1- Janvier 2019	1- Décembr e 2022

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 3	Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																					Début	Fin		
6	Arbitrage	Absence d'objectifs dans l'arbitrage	Risque Stratégique	1-Favoritisme dû à l'importance accordée à certains départements par rapport à d'autres ; 2- Absence/insuffis ance du plan stratégique de la structure ; 3- Méconnaissanc e/non utilisation du plan stratégique ;	1-Inadéquation des besoins aux objectifs ; 2-Non atteinte des objectifs ; 3-Rejets de besoin pertinents lors de l'arbitrage ; 4-Perte financière ;	1-Ordonnateurs du Budget ; 2-DAAF/DAF ; 3- Directions/servic es bénéficiaires ; 4- Directions/servic es techniques ;	5	3	15	1-Objectivité dans l'arbitrage des projets ; 2-Existence et mise en œuvre de plan stratégique de la structure ; 3-Sensibilisation à l'utilisation du plan stratégique ;	1-Existence et mise en œuvre de plan stratégique dans certaines autorités contractantes ;	1-Absence d'objectivité dans l'arbitrage des projets ; 2-Absence de sensibilisation à l'utilisation du plan stratégique ;	1	2	2	4	1	4	Traiter	Oui	2- Zone d'amélioratio n (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1-Faire l'arbitrage des projets sur la base d'un plan stratégique et son plan opérationnel mis à jour ; 2-Sensibiliser les acteurs à l'utilisation du plan stratégique ;	1- Janvier 2019 2- Janvier 2019	1-Annuel 2-Annuel

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appé- tence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques	
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve- nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																Debut	Fin						
7	Élaboration de l'avant projet de budget	Omission ou erreur dans l'avant projet de budget	Risque Opérationnel	1-Erreur dans la consolidation des prévisions ; 2-Retard dans la transmission de la liste des besoins ; 3-Absence ou défaut de diffusion de canevas d'expression des besoins ; 4-Absence d'un dispositif de contrôle et de validation des prévisions budgétaires au sein des autorités contractantes ; 5-Données non fiables (reconduction systématique des besoins de l'année n à l'année n+1 en cas de non transmission des besoins par les structures) ;	1-Avant projet de budget non réaliste ; 2-Rejet de l'avant projet de budget ; 3-Non atteinte des objectifs ;	1-DAF ; 2- Directions/servic es bénéficiaires ;	5	4	20	1-Existence d'un mécanisme de suivi de la transmission de la liste des besoins ; 2-Existence d'un canevas d'expression des besoins ; 3-Existence d'un dispositif de contrôle et de validation des prévisions budgétaires au sein des autorités contractantes ;	1-Existence d'un canevas d'expression des besoins ; 2-Inexistence d'un mécanisme de suivi de la transmission de la liste des besoins ; 2-Inexistence d'un dispositif de contrôle et de validation des prévisions budgétaires au sein des autorités contractantes ;	1	1	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Mettre en place des procédures de suivi de la transmission de la liste des besoins ; 2-Mettre en place un cadre de contrôle et de validation des prévisions budgétaires au sein des autorités contractantes (services bénéficiaires et techniques) ;	1-Janvier 2019	1- Décembr e 2019

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	1 à 5 Proba.	Score (P) 1 à 5 = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre		
8	Adoption de l'avant projet de budget	Rejet de besoins pertinents jugés moins pertinents à l'issue de l'adoption	Risque Opérationnel	1-Justification insuffisante des besoins ; 2-Contraintes financières (le manque de ressources peut conduire à l'abandon de certains besoins pertinents) ; 3-Mauvais arbitrage (des choix opérés sans tenir comptes des arguments et des enjeux stratégiques) ; 4-Implication insuffisante des directions et départements au niveau de l'arbitrage ;	1-Non atteinte des objectifs fixés ; 2-Perte financière ; 3-Réduction de la performance ;	1-DAF ; 2-MINISTRES ; 3-Organes délibérant ;	5	4	20	1-Existence de cadres de concertation des acteurs sur les objectifs ; 2-Existence de mécanisme d'actualisation du plan stratégique ; 3-Implication suffisante des directions et départements au niveau de l'arbitrage ;	1-Existence de mécanisme d'actualisation du plan stratégique ;	2	1	3	3	3	9	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Instaurer des cadres de concertation des acteurs sur les objectifs ; 2-Formaliser l'obligation d'impliquer les directions et départements à l'arbitrage ;	1-Janvier 2019 2-Janvier 2019	1- Permane nt 2- Décembr e 2020		

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistantes		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques	
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																Début	Fin						
9	Adoption du projet de budget	Retard de l'adoption du projet de budget	Risque Opérationnel	1-Troubles politiques et sociaux ; 2-Négociations difficiles entre les groupes parlementaires ; 3-Retard dans la transmission du projet de budget par le Gouvernement ;	1-Mise en place tardive du budget ; 2-Retard dans l'exécution du budget ; 3-Convocation d'une session extraordinaire de l'AN pour l'adoption du projet de budget ; 4-Recurrence de recours abusifs aux procédures exceptionnelles ; 5-Non atteinte des objectifs ;	1-Assemblée nationale ; 2-MINEFID ; 3-Conseil d'administration ; 4-Conseil de collectivités ;	4	2	8	1-Existence de cadres de concertation au niveau politiques et social pour prévenir les troubles ; 2-Bonne représentativité de tous les groupes parlementaires au niveau de la COMFIB de l'AN ; 3-Existence d'un calendrier contraignant d'élaboration de l'avant projet de budget au sein du Gouvernement ;	1-Existence de cadres de concertation au niveau politiques et social pour prévenir les troubles (CFOP, HCRUN, HCDS, etc.) ; 2-Bonne représentativité de tous les groupes parlementaires au niveau de la COMFIB de l'AN ; 3-Existence d'un calendrier contraignant d'élaboration de l'avant projet de budget ;	1-Non respect du calendrier d'élaboration de l'avant projet de budget au sein du Gouvernement ;	2	1	3	2	1	2	Tolérer	Non	4- Zone d'observati on (Réévaluati on périodique)		



**PROCESSUS I.2 :
ÉLABORATION DU PLAN ANNUEL
DE PASSATION DE MARCHES ET
DE L'AVIS GENERAL DE
PASSATION DES MARCHES**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques					
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = Pxl		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5			Impact = I x Pro	Probabilité = P - Pré	Score = Pxl	Déjà Survenu Oui/Non	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																								Début	Fin
1	Compilation et programmation des marchés pour l'obtention du PPM	Non exhaustive des marchés à planifier	Risque Opérationnel	1-Défaillance du système de transmission ; 2-Omissions/négligence ; 3-Manque de vision ; prospective des activités de la structure ;	1-Révisions intempestives du PPM ; 2-Existence de plusieurs versions du PPM pour une même structure ; 3-Nullité des marchés non programmés ;	1-DMP ; 2-Gestionnaires de crédits ; 3-Direction/Services bénéficiaires ;	5	5	25	1-Existence d'un tableau de bord de suivi de la transmission effective des marchés à passer ; 2-Existence d'un mécanisme permettant aux bénéficiaires de vérifier la prise en compte de leurs propositions dans la programmation des marchés à passer ; 3-Existence de plan stratégique sur la base duquel les services s'appuient pour exprimer leurs besoins ;	1-Existence d'un mécanisme permettant aux bénéficiaires de vérifier la prise en compte de leurs propositions dans la programmation des marchés à passer ; 2-Existence de plan stratégique sur la base duquel les services s'appuient pour exprimer leurs besoins ;	1-Inexistence d'un tableau de bord de suivi de la transmission effective des marchés à passer ; 2-Insuffisance (non généralisation de la pratique) d'un mécanisme permettant aux bénéficiaires de vérifier la prise en compte de leurs propositions dans la programmation des marchés à passer ;	2	1	2	3	4	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Elaborer un tableau de bord de suivi de la transmission effective des marchés à passer (PRW/DMP) ; 2-Mettre en place un cadre de vérification de la prise en compte de tous les marchés à programmer au sein de toutes les autorités contractantes (PRM, Chefs de projets, responsables des départements et leurs CSAF, le contrôle a priori) ;	1-Janvier 2019 2-Janvier 2019	1-Permanente 2-Annuel	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Appéte nce pour le Risque	Déjà Survenu Oui/Non	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
2	Transmission du PPM à la DGCMEF	Retard de transmission du projet de PPM	Risque Opérationnel	1-Dispositif de transmission inadapté (transmission physique et électronique) ; 2-Omission ou négligence ; 3-Incident dans la chaîne de transmission (empêchement/p anne, non transmission électronique) ; 4-surcharge des agents de liaison ; 5-Non suivi de la transmission effective du projet de PPM ;	1-Retard de validation du projet de PPM par le comité et d'adoption du PPM ; 2-Lancement tardif des procédures de passation ; 3-Non atteinte des objectifs ;	1-DMP ; 2-Gestionnaires de crédits 3-DGCMEF ; 4-Agent de liaison ;	4	5	20	1-Existence d'un dispositif de transmission fiable du PPM ; 2-Sensibilisation des agents de liaison aux enjeux liés à la transmission du PPM; 3-Existence d'un système de relance des DMP pour la transmission des projets de PPM ; 4-Existence d'une bonne répartition des tâches entre les agents de liaison ; 5-Existence d'un mécanisme de suivi de la transmission effective des courriers ; 6-Existence de lettre circulaire du MINEFID fixant les délais de transmission des PPM ;	1-Existence d'un système de relance des DMP pour la transmission des projets de PPM ; 2-Existence d'une bonne répartition des tâches entre les agents de liaison ; 3-Existence de lettre circulaire du MINEFID fixant les délais de transmission des PPM ;	1-Inexistence d'un dispositif de transmission fiable du PPM ; 2-Non sensibilisation des agents de liaison aux enjeux liés à la transmission du PPM ; 3-Inexistence d'un mécanisme de suivi de la transmission effective des courriers ;	1	1	2	3	4	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Mettre en place un dispositif de transmission fiable du PPM (intranet) ; 2-Sensibiliser les agents de liaison aux enjeux liés à la transmission du PPM ; 3-Mettre en place des procédures de suivi de la transmission effective des courriers (cahier de transmission) ;	1- Janvier 2019 2- Janvier 2019 3- Janvier 2019	1- Décembr e 2022 2-Annuel 3- Permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent		Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5		Score = P x I	Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro		Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surv enu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																	Début	Fin						
3	Validation du PPM par le comité d'examen des PPM	Rejet du projet de PPM	Risque Opérationnel	1-Fractionnement des marchés ; 2-Choix de procédures non appropriées ; 3-Incohérence entre les coûts prévisionnels et les prévisions budgétaires ; 4-Mauvaise planification des dépenses (délais, planification de marchés liés, etc.) ; 5-Non prise en compte des engagements non mandatés (autorités contractantes non centrales) ; 6-Mauvais allotissement (autorités contractantes non centrales) ;	1-Retard dans l'approbation du PPM ; 2-Retard dans l'exécution du budget ; 3-Non atteinte des objectifs ; 4-Faible taux d'absorption du budget ;	1-PRM/DMP ; 2-Gestionnaire de crédits ; 3-Comité de validation des PPM ;	4	5	20	1-Regroupement des acquisitions de même nature pour éviter le fractionnement ; 2-Existence d'un plan de renforcement des compétences des acteurs ; 3-Bonne planification des dépenses 4-Formation des acteurs sur les procédures de passation des marchés ; 5-Prise en compte des engagements non mandatés (autorités contractantes non centrales) ;	1-Regroupement des acquisitions de même nature pour éviter le fractionnement ; 2-Existence d'un plan de renforcement des compétence des acteurs ; 3-Formation des acteurs sur les procédures de passation des marchés ; 4-Prise en compte des engagements non mandatés (autorités contractantes non centrales) ;	1-Faible mise en œuvre du plan de renforcement des compétence des acteurs ; 2-Mauvaise planification des dépenses 3-Non prise en compte des engagements non mandatés (autorités contractantes non centrales) ;	2	1	2	2	4	8	Traiter	Oui	3- Zone d'amélioration(Attention immédiate)- Procédures de contrôle	1-Mettre en œuvre un plan de renforcement des compétence des acteurs aux procédures de la commande publique ; 2-Suivre les motifs de rejet des PPM ; 3-Prendre en compte les engagements non mandatés (autorités contractantes non centrales) ;	1-Janvier 2019 2-Janvier 2019 3-Janvier 2019	1- Permane nt 2- Permane nt 3- Permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne				Risque résiduel	Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro			Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Survenu Oui/Non	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandati ons)	Période retenue pour mise en œuvre	
																								Début	Fin
4	Adoption du PPM par l'autorité compétente	Retard dans l'adoption du projet de PPM	Risque Opérationnel	1-Eventuels rejets du PPM par le Comité ; 2-Retard dans la validation du PPM par le Comité ; 3-Retard dans la transmission du PPM pour approbation ; 4-Retard dans la convocation des membres de l'organe délibérant (Conseil municipal, conseil d'administration, conseil régional, etc.) ; 5-Non atteinte du quorum requis pour l'adoption du PPM par l'organe délibérant;	1-Retard dans l'approbation du PPM par l'autorité compétente ; 2-Retard dans l'exécution du budget ; 3-Non atteinte des objectifs;	1- PRW/DMP 2-Comité de validation du PPM ; 3-Ordonateurs de budget, Organe délibérant ;	4	4	16	1-Existence d'un référentiel des délais pour l'élaboration et l'adoption des PPM ; 2-Existence d'un dispositif de suivi des délais d'élaboration et d'adoption des PPM ; 3-Allègement des procédures d'adoption des PPM ; 4-Existence de lettre de circulaire du contrôle pour le lancement du processus d'élaboration et d'adoption des PPM ; 5-Existence de lettre circulaire du MINEFID fixant les délais de transmission des PPM ;	1-Allègement des procédures d'adoption des PPM ; 2-Existence de lettre de circulaire du contrôle pour le lancement du processus d'élaboration et d'adoption des PPM ; 3-Existence de lettre circulaire du MINEFID fixant les délais de transmission des PPM ;	1-Inexistence d'un dispositif de suivi des délais d'élaboration et d'adoption des PPM;	1	1	2	3	3	9	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Mettre en place des procédures de suivi des délais d'élaboration et d'adoption des PPM ;	01-janv-19	1-Annuel	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appé- ten- ce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba- bilité (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve- nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
5	Publication du PPM par la DGCMEF et l'autorité contractante	Retard de publication du PPM	Risque Opérationnel	1-Retard dans l'élaboration et la transmission du PPM à la DG-CMEF ; 2-Surcharge de travail au niveau de la DGCMEF pour la centralisation et la publication des PPM ; 3-Défaillance du système informatique ;	1-Non respect des délais réglementaires de publication des PPM (31 mars de l'année) ; 2-Procédures infructueuses pour offres hors enveloppe ; 3-Réduction des opportunités de meilleures offres pendant la réception des soumissions due à l'insuffisance de publicité en amont ; 4-Non respect du principe de la transparence ; 5-Corruption (communication de l'enveloppe financière à certains candidats) ;	1-Autorités contractantes ; 2-DG-CMEF ; 2-Prestataires de service de publication ;	4	5	20	1-Existence d'un référentiel de délai pour l'élaboration et la publication du PPM ; 2-Existence d'un dispositif de suivi des délais d'élaboration, de validation, d'adoption et de transmission des PPM pour publication au niveau des autorités contractantes ; 3-Meilleure répartition des tâches au niveau de la DGCMEF ; 4-Sensibilisation des acteurs à l'usage des TIC pour la publication des PPM (Site portail) ; 5-Disponibilité d'un système informatique fiable et opérationnel (logiciels, réseau, etc.) ; 6-Indication des enveloppes financières prévisionnelles dans les avis d'appel à concurrence en cas de retard de publication du PPM ;	1-Inexistence d'un dispositif de suivi des délais d'élaboration, de validation, d'adoption et de transmission des PPM pour publication au niveau des autorités contractantes ; 2-Surcharge de travail au niveau de la DGCMEF ; 3-Faible usage des TIC pour la publication des PPM (Site portail) ; 4-Indisponibilité d'un système informatique fiable et opérationnel (logiciels, réseau, etc.) ; 5-Non indication des enveloppes financières prévisionnelles dans l'avis d'appel à concurrence en cas de retard de publication du PPM ;	2	1	3	2	4	8	Traiter	Oui	3- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Procédures de contrôle	1-Mettre en place un dispositif permanent de suivi des délais d'élaboration, de validation, d'adoption, de transmission et de publication des PPM au niveau des autorités contractantes ; 2-Doter la DG-CMEF et les autorités contractantes en moyens matériels, humains et financiers suffisants pour la publication des PPM ; 3-Sensibiliser les acteurs à l'usage des TIC pour la publication des PPM ; 4-Étendre et stabiliser le système informatique (RESINA, SIMP, Site web) à l'ensemble des autorités contractantes ; 5-Indiquer les enveloppes financières prévisionnelles dans les avis d'appel à concurrence en cas de retard de publication du PPM ;	1-Janvier 2019 2-Janvier 2019 3-Janvier 2019 4-Janvier 2019 5-Janvier 2019	1-Permanent 2-Décembre 2022 3-Permanent 4-Décembre 2022 5-Permanent	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5 Proba. (P) 1 à 5 Score = Pxl				Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3 Prévention (Pré) 0 à 3 Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro Probabilité = P - Pré Score = Pxl	Déjà Surve nu Oui/N on			Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre				
6	Élaboration de l'avis général de passation des marchés	Non élaboration de l'avis général de passation	Risque Opérationnel	1- Méconnaissance des textes en vigueur ; 2- Non maîtrise du processus d'élaboration de l'avis général de passation ; 3- Négligence des acteurs concernés ; 4- Absence de mécanismes contraignants obligeant les autorités contractante à élaborer l'avis général de passation ; 5- Absence d'outils de gestion (guide, modèle etc.) ;	1- Absence de publication de l'avis général de passation ; 2- Non respect du principe de transparence et d'efficacité de la commande publique et de façon générale le dispositif juridique national et communautaire ; 3- Recours éventuels ; 4- Perte de crédibilité ; 5- Retard dans le processus d'acquisition ; 6- Réduction des opportunités de meilleures offres pendant la réception des soumissions due à l'insuffisance de publicité en amont ;	1- Autorité contractante ; 2- Autorité du contrôle a priori ; 3- Autorité de régulation ; 4- Candidats ;	4	5	20	1- Existence et mise en œuvre d'un plan de formation contenant des modules sur la réglementation de la commande publiques (élaboration de l'avis général de passation) ; 2- Existence d'un mécanisme de rappel/sensibilisation des acteurs concernés par rapport à l'élaboration de l'avis général de passation ; 3- Mise en place des mécanismes contraignant l'élaboration de l'AGPM ; 4- Existence de canevas type pour l'AGPM ;	1- Existence et mise en œuvre d'un plan de formation contenant des modules sur la réglementation de la commande publiques axée sur l'élaboration de l'avis général de passation ; 2- Existence de canevas type pour l'AGPM ;	1- Inexistence d'un mécanisme de rappel/sensibilisation des acteurs concernés par rapport à l'avis général de passation ; 3- Manque de mécanismes contraignant l'élaboration de l'AGPM ;	1	1	2	3	4	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1- Mettre en place un mécanisme de rappel/sensibilisation des acteurs concernés par rapport à l'avis général de passation ; 2- Elaborer une circulaire invitant les PRM/DMP à joindre au projet de PPM le projet d'AGPM lors de validation par le comité ;	1- Janvier 2019 2- Janvier 2019	1- Permanent 2- Décembre 2019

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact résiduel = P x Pré	Score = P x Pré	Déjà Surve nu Oui/N on		Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre		
																						Début	Fin	
7	Publication de l'avis général de passation des marchés	Non publication de l'avis général de passation	Risque Opérationnel	1-Non rédaction de l'avis général de passation ; 2-Non transmission de l'avis général de passation ; 3-Non opérationnalisation de la publication de l'avis général de passation au niveau communautaire ; 4-Méconnaissance des textes régissant la commande publique relative à la publication de l'AGPM ; 5-Négligence des acteurs ; 6-Défaut de publication par la Commission de l'UEMOA dans les délais impartis par la Directive ;	1-Non respect du principe de transparence et d'efficacité de la commande publique ; 2-Non participation des entreprises potentielles de la zone communautaire ; 3-Réduction des opportunités de meilleures offres pendant la réception des soumissions due à l'insuffisance de publicité en amont ;	1-Autorité contractante 2-DGCMF 3- la Commission de l'UEMOA	4	5	20	1-Formation des acteurs à la rédaction de l'avis général de passation ; 2-Sensibilisation à la transmission de l'avis général de passation pour publication ; 3- Opérationnalisation de la publication de l'avis général de passation au niveau communautaire ; 4-Relance de l'UEMOA pour la publication de l'AGPM transmis ;	1-Formation des acteurs à la rédaction de l'avis général de passation ; 2-Existence d'un site web de l'UEMOA ; 3-Existence de mécanisme de relance de l'UEMOA pour la publication de l'AGPM transmis ;	1-Absence de sensibilisation à la transmission de l'avis général de passation pour publication ; 2-Non opérationnalisation de la publication de l'avis général de passation au niveau communautaire ;	1	1	2	3	4	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Sensibiliser les autorités contractantes à la transmission de l'avis général de passation pour publication ; 2-Opérationnaliser la publication de l'avis général de passation au niveau communautaire ;	1-Janvier 2019 2-Janvier 2019	1-Permanente 2-Décembre 2022

MACROPROCESSUS II : ELABORATION DES DOSSIERS DE MARCHES



**PROCESSUS II.1 :
PROCEDURES DE DROIT
COMMUN ET APPEL D'OFFRE
RESTREINT**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent		Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle			Risque résiduel	Appé- ten- ce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques													
							Impact (I) 1 à 5	Proba- (P) 1 à 5		Score = P x I	Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pré)vention (Pré)0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5			Impact = Probabilité = P x Prie = P x I	Déjà Surve- nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre											
																Début	Fin															
1	Avis de la DGCMEF pour le recours à la procédure d'appel d'offre restreint	Constitution de liste contenant des entreprises défaillantes ou suspendues	Risque Opérationnel	1-Inexistence de la liste des entreprises défaillantes ; 2-Non mise à jour de la liste des entreprises suspendues ; 3-Absence de vérification de la liste des entreprises défaillantes ou suspendues au niveau de la PRM ou de la DGCMEF ; 4-Indisponibilité ou inaccessibilité de la liste des fournisseurs défaillants ou suspendus ; 5-Méconnaissance de l'existence de la liste des entreprises défaillantes et suspendues ; 6-Surcharge de travail à la DG-CMEF ne permettant pas un contrôle exhaustif des dossiers ; 7-Corruption/Fraude/Conflit d'intérêt ;	1-Choix d'entreprises défaillantes ou suspendues ; 2-Eventuel recours ; 3-Annulation de l'avis de la DGCMEF ; 4-Mauvaise exécution des travaux ou prestation ; 5-Pertes financières ; 6-Perte de temps ; 7-Non atteinte des objectifs ;	1-DG-CMEF ; 2-DMP/PRM ; 3-Candidats ; 4-ARCOP ;	5	5	25	1-Existence de la liste des entreprises défaillantes mise à jour régulièrement ; 2-Mise à jour régulière de la liste des entreprises suspendues ; 3-Diffusion des mises à jour des listes des fournisseurs défaillants et suspendus sur les sites web de la DGCMEF et de l'ARCOP ; 4-Existence de mécanisme de sanction de la corruption, de la fraude, du conflit d'intérêt, etc. ; 5-Existence de manuel de procédures ou de guide pour le contrôle ; 6-Disponibilité de personnel suffisant à la DG- CMEF pour un contrôle exhaustif des dossiers ; 7-Sensibilisation des acteurs sur la prévention et la répression de la corruption, de la fraude, du conflit d'intérêt, etc. ; 8-Plan de formation et de recyclage continu du personnel de la DG-CMEF ; 9-Disponibilité dans les DAC des adresses électroniques pour la consultation des listes des entreprises défaillantes ou suspendues ; 10-Communication systématique de la liste des marchés résiliés à l'ARCOP afin d'établir des entreprises défaillantes ;	1-Mise à jour régulière de la liste des entreprises suspendues ; 2-Diffusion des listes des entreprises suspendues sur les sites web de la DGCMEF et de l'ARCOP, la revue des marchés publics, le journal ARCOP Infos ; 3-Existence de manuel de procédures de la DGCMEF ; 4-Sensibilisation des acteurs sur la prévention et la répression de la corruption, de la fraude, du conflit d'intérêt, etc. ; 5-Plan de formation et de recyclage continu du personnel de la DG-CMEF ; 6-Disponibilité dans les DAC des adresses électroniques pour la consultation des listes des entreprises défaillantes ou suspendues ; 7-Communication systématique de la liste des marchés résiliés à l'ARCOP afin d'établir des entreprises défaillantes ;	1-Inexistence de la liste des entreprises défaillantes mise à jour régulièrement ; 2-Insuffisance dans l'application des sanctions de la corruption, de la fraude, du conflit d'intérêt, etc. ; 3-Insuffisance du personnel à la DG- CMEF pour un contrôle exhaustif des dossiers ; 4-Faible sensibilisation des acteurs sur la prévention et la répression de la corruption, de la fraude, du conflit d'intérêt, etc. ;	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Etablir et mettre à jour régulièrement la liste des entreprises défaillantes ; 2-Mettre à jour régulièrement la liste des entreprises suspendues ; 3-Appliquer sans complaisance des sanctions de la corruption, de la fraude, du conflit d'intérêt, etc. ; 4-Instituer l'obligation pour les soumissionnaires de produire une attestation de non suspension et non défaillance délivrées par l'ARCOP ; 5-Sensibiliser les acteurs sur la prévention et la répression de la corruption, de la fraude, du conflit d'intérêt, etc. ;	1- Janvier 2019	1- Permane nt	2- Janvier 2019	2- Permane nt	3- Janvier 2019	3- Permane nt	4- Janvier 2019	4- Décembr e 2019	5- Janvier 2019	5- Permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appéte nc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques					
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact Pré = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on		Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre					
																						Début	Fin				
2	Autorisation du recours à la procédure d'appel d'offre restreint	Autorisation abusive (malgré l'avis défavorable du contrôle)	Risque de fraude, corruption, détournement	1-Besoins de régularisation (prestations déjà exécutées sans contrat) ; 2-Collusion des parties contractantes ; 3-Favoritisme envers certains prestataires ; 4-Sensibilité du projet concerné par les besoins ;	1-Détérioration du climat des affaires ; 2-Non épanouissement des PME ; 3-Prestations de mauvaise qualité ; 4-Non respect des principes fondamentaux de la commande publique ; 5-Surfacturation ; 6-Eventuel recours ;	1-PRM/DMP ; 2-Services techniques ; 3-Contrôle a priori ; 5-Candidats ; 6-Autorité de régulation ;	5	5	25	1-Existence de textes encadrant le recours à la procédure d'appel d'offres restreint ; 2-Existence de cadre de sensibilisation des ordonnateurs de budget sur les conditions de recours à l'appel d'offres ; 3-Existence d'un code d'éthique et de déontologie de la commande publique ; 4-Promotion de l'anticipation des procédures de mise en concurrence ouverte ; 5-Existence d'un système de sanction des pratiques de collusion, favoritisme, etc. ;	1-Existence de textes encadrant le recours à la procédure d'appel d'offres restreint ; 2-Existence de cadre de sensibilisation des ordonnateurs de budget sur les conditions de recours à l'appel d'offres ; 3-Existence d'un code d'éthique et de déontologie de la commande publique ; 4-Existence d'un système de sanction liées aux pratiques de collusion, favoritisme, etc. ;	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Promouvoir la culture de l'anticipation des procédures de mise en concurrence ouverte ; 2-Mettre en œuvre des sanctions liées aux pratiques de collusion, favoritisme, etc. ; 3-Contrôler l'application des sanctions pour tous les cas d'autorisation abusive ;	1- Janvier 2019	1- Permane nt	2- Janvier 2019	2- Permane nt	3- Janvier 2019	3- Permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques									
							Impact (I) 1 à 5	Proba (P) 1 à 5	Score = PxI		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = Pxi	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre							
																							Début	Fin						
3	Élaboration des spécifications techniques et des TDRs	Insuffisance dans l'élaboration des spécifications techniques et des TDR	Risque Opérationnel	1-Non implication des services techniques ; 2-Absence de spécification technique standard dans certains domaines ; 3-Mauvaise détermination des besoins ; 4-Non mise à jour des spécifications techniques standard dans certains domaines ; 5-Non maîtrise du processus d'élaboration des TDR ou des spécifications techniques ;	1-Procédure infructueuse pour insuffisance technique; 2-Mauvaise qualité du bien ou service ; 3-Recours devant l'ORD ; 4-Retard dans le processus d'acquisition ; 5-Non atteinte des objectifs; 6-Perte financière ; 7-Survenance d'avenants ;	1-PRM/DMP ; 2-Service bénéficiaire ; 3-Services techniques ; 4-Gestionnaires ; 5-Contrôle a priori ; 6-Entreprises ; 7-Autorité de régulation ;	5	5	25	1-1mplication des services techniques ou personnes ressource dans l'élaboration des TDR ou des spécifications techniques: Prev et prot 2-Existence de spécifications techniques standard dans tous les domaines: Prev 3-Existence de plan de formation incluant des modules sur la détermination des besoins et sur l'élaboration des TDR et des spécifications techniques : Prev 4-Mise à jour régulière des spécifications techniques standard dans certains domaines : Prev	1-Mise à jour régulière des spécifications techniques standard dans certains domaines ;	1-Non implication des services techniques ou personnes ressource dans l'élaboration des TDR ou des spécifications techniques ; 2-Non élaboration des spécifications techniques standard dans tous les domaines ; 3-Absence de plan de formation incluant des modules sur la détermination des besoins et sur l'élaboration des TDR et des spécifications techniques ;	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Sensibiliser/rappeler les autorités contractantes à l'implication des services techniques ou personnes ressources dans l'élaboration des TDR ou des spécifications techniques ; 2-Elaborer des spécifications techniques standard dans les domaines concernés ; 3-Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation incluant des modules sur la détermination des besoins et sur l'élaboration des TDR et des spécifications techniques ; 4-Mettre à jour périodiquement les spécifications techniques standard ;	1- Janvier 2019	1- Décembr e 2019	2- Janvier 2019	2- Décembr e 2022	3- Janvier 2019	3- Permane nt	4- Janvier 2019	4- Permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = Pxl		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = Pxl		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
	Elaboration des spécifications techniques et des TDRs	Spécifications techniques ou TDR orientées	Risque Opératio nnel	1-Non disponibilité du produit spécifique sur le marché ; 2-Collusion des parties contractantes ; 3-Non prise en compte d'autres variantes de produits sur le marché ; 4-Absence de spécifications techniques standard pour le bien à acquérir ;	1-Non respect des principes fondamentaux de la commande publique ; 2-Multiples recours ; 3-Entrave à la promotion des PME ; 4-Perte financière ;	1-PRM/DMP ; 2-Services techniques ; 3-Gestionnaire de crédit ; 4-Contrôle a priori ; 5-Candidats ; 6-Autorité de régulation ;	4	5	20	1-Existence et application des clauses de variantes du produit spécifique ; 2-Existence de spécifications techniques standard dans tous les domaines concernés et leur mise à jour ; 3-Existence d'un code d'éthique et de déontologie de la commande publique 4-Possibilité d'utilisation des prototype, des catalogue, etc. ; 5-Existence d'un système de sanction des pratiques de collusion, favoritisme ; 6-Implication des services techniques compétents ou de personnes ressource ; 7-Existence d'un mécanisme de rappel permanent des acteurs au respect de la réglementation ;	1-Existence et application des clauses de variantes du produit spécifique ; 2-Existence de spécifications techniques standard dans certaines domaines et leur mise à jour ; 3-Existence d'un code d'éthique et de déontologie de la commande publique 4-Possibilité d'utilisation des prototypes, des catalogues, etc. ; 5-Existence d'un dispositif juridique de sanction des pratiques de collusion, favoritisme ; 6-Implication des services techniques compétents ou de personnes ressource par certaines autorités contractante ; 7-Existence d'un mécanisme de rappel permanent des acteurs au respect de la réglementation ;	1-Inexistence de spécifications techniques standard dans certains domaines ; 2-Non application des sanctions des pratiques de collusion, favoritisme ; 3-Non implication des services techniques compétents ou de personnes ressource dans la définition des spécifications techniques ;	2	1	3	2	4	8	Traiter	Oui	3- Zone d'amélioratio n(Attention immédiate)- Procédures de contrôle	1-Utiliser les spécifications techniques standard ; 2-Elaborer et mettre à jour des spécifications techniques standard dans tous les domaines concernés ; 3-Appliquer les sanctions sur les pratiques de collusion, favoritisme, etc. ; 4-Impiquer les services techniques compétents ou des personnes ressources dans la définition des spécifications techniques ; 5-Contrôler l'application des sanctions des acteurs ;	1-Janvier 2019 2-Janvier 2019 3-Janvier 2019 4-Janvier 2019 5-Janvier 2019	1- Permane nt 2- Permane nt 3- Permane nt 4- Permane nt 5- Permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque		Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = PxI		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prevention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre				
																						Début	Fin			
4	Réception et contrôle des spécifications techniques et des TDRs	Modifications unilatérales des TDR ou des spécifications techniques	Risque Opérationnel	1-Déficit de communication entre les services techniques et la PRM/DMP ; 2-Fraude et corruption ;	1-Suppression de clauses substantielles des TDR ou des spécifications techniques ; 2-Inadéquation entre besoins réels et besoins exprimés ; 3-Perte financière ; 4-Procédures infructueuses pour insuffisances techniques du DAC ; 5-Recours ; 6-Acquisition de biens de mauvaise qualité ;	1-PRM ;	5	3	15	1-Existence d'un système de communication efficace entre les services techniques et la PRM/DMP ; 2-Existence d'un code d'éthique et de déontologie des acteurs de la commande publique ; 3-Existence d'un dispositif juridique de lutte contre la fraude et la corruption ; 4-Elaboration participative des dossiers d'appel à concurrence ;	1-Existence d'un système de communication efficace entre les services techniques et la PRM/DMP dans certaines structures ; 2-Existence d'un code d'éthique et de déontologie des acteurs de la commande publique ; 3-Existence d'un dispositif juridique de lutte contre la fraude et la corruption ; 4-Elaboration participative des dossiers d'appel à concurrence dans certaines structures ;	1-Inexistence d'un système de communication efficace entre les services techniques et la PRM/DMP dans certaines structures ; 2-Non élaboration participative des dossiers d'appel à concurrence dans certaines structures (implication des techniciens) ;	1	1	2	4	2	8	Traiter	Oui	2- Zone d'amélioratio n (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1-Formaliser la procédure de communication des modifications des spécifications techniques ou des TDR par PRM à l'endroit des services techniques/services bénéficiaires dans toutes les structures ; 2-Mettre en place un cadre de concertation pour l'élaboration des dossiers d'appel à concurrence dans toutes structures (implication des techniciens/services bénéficiaires) ;	1-Janvier 2019	1- Décembr e 2019	2-Janvier 2019	2-Annuel

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba- (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve- nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
5	Sélection du dossier- type correspondant	Mauvais choix de dossier - type	Risque Opérationnel	1-Fraude et corruption (restriction de la concurrence en écartant certains candidats); 2- Méconnaissance de la réglementation de la commande publique ; 3-Rehaussement des seuils de passation des marchés publics;	1-Rejets du contrôle ; 2-Recours ; 3- Difficulté/Mauvaise exécution des prestations (cas des travaux de grande envergure passés par l'utilisation d'un dossier type demande de prix) ; 4-Non atteinte des objectifs;	1-PRM ; 2-DGCMF ; 3-ARCOP ; 4-Candidats ;	4	4	16	1-Existence d'un code d'éthique et de déontologie des acteurs de la commande publique ; 2-Existence d'un dispositif juridique de lutte contre la fraude et la corruption ; 3-Existence d'un plan de formation des acteurs à l'élaboration des DAC ; 4-Existence d'un guide pour l'élaboration des DAC ;	1-Existence d'un code d'éthique et de déontologie des acteurs de la commande publique ; 2-Existence d'un dispositif juridique de lutte contre la fraude et la corruption ; 3-Existence d'un plan de formation des acteurs à l'élaboration des DAC ; 4-Existence d'un guide de l'autorité contractante pour l'élaboration des DAC ;	1-Existence d'un guide de l'autorité contractante non mise à jour ; 2-Absence de sensibilisation des acteurs à utilisation du guide de l'autorité contractante;	1	1	2	3	3	9	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Mettre à jour et vulgariser le guide de l'autorité contractante ; 2-Rappeler par circulaire les acteurs à utilisation du guide de l'autorité contractante ; 3-Former les acteurs à utilisation des dossiers - type ;	1- Janvier 2020 2- Janvier 2019 3- Janvier 2019	1- Décembre 2020 2- Décembre 2019 3- Permanent

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque		Classement		Plan de management des risques	
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = Pxl		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = Pxl	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre		
																						Début	Fin	
6	Remplissage du dossier d'appel à concurrence (DAC)	Insuffisance dans l'élaboration du DAC	Risque Opérationnel	1-Manque d'expérience ; 2-Méconnaissance des textes réglementaires ; 3-Fraude et corruption ;	1-Recours incessants ; 2-Retard dans l'acquisition des biens et services ; 3-Mauvaise image de la structure ; 4-Non atteinte des objectifs ; 5-Non publication de l'avis ;	1-DMP ; 2-DCMEF ; 3-Candidat ; 4-Service bénéficiaire ; 5-ARCOP ;	5	5	25	1-Existence d'un plan de formation avec un module d'élaboration du DAC ; 2-Existence et exploitation de dossiers types ; 3-Existence d'un guide de l'autorité contractante ; 4-Existence d'un dispositif contrôle des DAC élaborés au niveau des PRM/DMP ;	1-Existence d'organe de contrôle a priori ; 2-Existence de sanctions prévues ; 3-Existence d'un plan de formation avec un module d'élaboration du DAC ; 4-Existence et exploitation de dossiers types ; 5-Existence d'un guide de l'autorité contractante ; 6-Existence d'un dispositif contrôle des DAC élaborés au niveau des PRM/DMP ;	1-Manque d'expérience de certains agents ; 2-Mise en œuvre de la modulation du contrôle a priori ; 3-Non formalisation du dispositif contrôle des DAC élaborés au niveau des PRM/DMP ;	1	2	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Etablir et mettre en œuvre un plan de formation sur le montage des DAC ; 2-Formaliser les procédures de contrôle des DAC élaborés au niveau des PRM/DMP ;	1- Janvier 2019	1- Permanent

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Classement		Plan de management des risques											
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = Pxl		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = Pxl	Appétenc e pour le Risque	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre									
																							Début	Fin								
6	Remplissage du dossier d'appel à concurrence (DAC)	Sur - estimation/sou s estimation des critères d'évaluation et de post qualification	Risque Opérationnel	1-Fraude ; 2-Corruption ; 3- Méconnaissance du domaine concerné ; 4- Méconnaissance des règles de la concurrence ; 5-Non implication des services techniques ;	1-Procédure infructueuse ; 2-Multiples recours ; 3-Annulation de la procédure ; 4-Retard dans l'acquisition des bien ; 5-Perte de crédit disponible ; 6-Difficultés d'exécution ; 7-Résiliation/Non atteinte des objectifs ;	1-DMP/PRM ; 2-Services techniques/Cons ultant ; 3-Contrôle a priori ; 4-Autorité de régulation ; 5-Entreprise ;	4	5	20	1-Existence d'outils de gestion (guide, manuel de procédures, etc.) ; 2-Existence de code d'éthique dans le secteur de la commande publique ; 3-Existence d'un plan de formation incluant des modules sur les critères d'évaluation et de post qualification ; 4-Implication des services techniques ou personnes ressources ; 5-Existence d'un mécanisme de contrôle des DAC au sein des autorités contractantes ;	1-Existence d'outils de gestion (guide de l'autorité contractante, manuel de procédures des DMP/DAF, spécifications techniques standard) ; 2-Existence de code d'éthique dans le secteur de la commande publique ;	1-Absence d'un plan de formation incluant des modules sur les critères d'évaluation et de post qualification au sein de certaines autorités contractantes ; 2-Non implication des services techniques ou personnes ressources par certaines autorités contractantes ; 3-Absence d'un mécanisme de contrôle des DAC au sein des autorités contractantes ;	2	1	2	2	4	8	Traiter	Oui	3- Zone d'amélioration(Attention immédiate)- Procédures de contrôle	1-Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation incluant des modules sur les critères d'évaluation et de post qualification au sein de toutes les autorités contractantes ; 2-Contrôler l'implication des services techniques ou personnes ressources dans la définition des critères d'évaluation et de post qualification ; 3-Formaliser des procédures de contrôle des DAC au sein des DMP/PRM ; 4-Mettre à jour et vulgariser les outils de gestion (manuel de procédures, dossier type, dossier standard, etc.) ; 5-Renforcer le personnel des DMP pour faire face au contrôle des DAC ;	1- Janvier 2019	1- Permane nt	2- Janvier 2019	2- Permane nt	3- Janvier 2019	3- Décembr e 2019	4- Janvier 2019	4- Permane nt	5- Janvier 2019	5- Permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
7	Transmission du DAC à la DGCMEF s'il y a lieu	Non transmission du DAC	Risque Opérationnel	1- Omission/néglig ence ; 2- Méconnaissanc e des enjeux lié à la non transmission des DAC ; 3-Perte du DAC au service courrier ;	1-Non publication de l'avis ; 2-Non acquisition du bien ; 3-Perte de crédits ; 4-Non atteinte des objectifs; 5-Perte de crédibilité de l'agent de liaison vis-à-vis de la hiérarchie ;	1-DMP ; 2-Service courrier ;	5	3	15	1-Existence d'un dispositif de suivi des transmission des courriers ; 2-Existence d'un mécanisme de suivi de l'exécution des PPM au sein des autorités contractantes; 3- Sensibilisation/formati on des agents de liaison ; 4-Existence du code d'éthique et de déontologie ; 5-Usage des TIC pour la transmission des DAC ; 5-Existence de logiciel de gestion des courriers ;	1-Existence d'un mécanisme de suivi de l'exécution des PPM au sein des autorités contractantes ; 2- Sensibilisation/fo rmation des agents de liaison ; 3-Existence du code d'éthique et de déontologie ;	1-Inexistence d'un dispositif de suivi des transmission des courriers ; 2-Faible usage des TIC pour la transmission des DAC ; 3-Inexistence de logiciel de gestion des courriers dans certains ministères ;	1	1	2	4	2	8	Traiter	Oui	2- Zone d'amélioratio n (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1-Mettre en place des procédures de suivi de la transmission effective des courriers (cahier de transmission) ; 2-Recourir aux TIC pour la transmission des DAC (intranet) ; 3-Acquérir et mettre en œuvre un logiciel de gestion des courriers dans toutes autorités contractantes ;	1-Janvier 2019 2-Janvier 2019 3-Janvier 2019	1- Permane nt 2- Décembr e 2022 3- Décembr e 2020

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistantes		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques	
							Impact (I) 0 à 5	Pré (Pré) 0 à 3	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surveillé Ou/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
8	Contrôle du DAC par la DGCMEF	Absence ou insuffisance de contrôle du DAC	Risque Opérationnel	1-Volume important de DAC à examiner pendant la période (surcharge du travail au niveau de la DGCMEF) ; 2-Non maîtrise du processus de contrôle d'un DAC et méconnaissance des points de contrôle d'un DAC ; 3-Déphasage de certains contrôleurs de la DGCMEF par rapport à l'évolution des textes relatifs aux DAC (la méconnaissance de certains textes adoptés en vue de corriger les insuffisances constatées ou d'apporter des éclaircissements par rapport à l'élaboration des DAC) ; 4-Absence de spécifications techniques standard dans tous les domaines (impossibilité d'effectuer un contrôle de qualité sur des DAC relatifs à des acquisitions complexes ou spécifiques pour lesquelles, il n'existe pas de prescriptions standards) ; 5-Absence de techniciens des domaines spécialisés à la DGCMEF ;	1-Recurrence des recours des candidats par rapport aux DAC ; 2-Non respect des principes de transparence, d'efficacité et d'économies et d'égalités de traitement des candidats face à la commande publique ; 3-Non atteinte des objectifs de la structure ; 4-Rallongement des délais des procédures de passation des marchés publics ; 5-Mauvais choix de dossier types ; 6-Insuffisance technique du DAC ; 7-Surestimation ou sous-estimation des critères d'évaluation ou de post qualification ; 8-Non respect des spécifications techniques standards ; 9-Annulation du DAC en vue d'une reprise ;	1-DG-CMEF ; 2-PRM/DMP ; 3-Directions/services techniques ;	4	4	16	1-Existence d'un manuel de procédure au niveau de la structure en charge du contrôle a priori (DG-CMEF) ; 2-Existence d'un plan de formation du personnel de la DG-CMEF incluant le module " contrôle d'un DAC" ; 3-Existence au niveau de la DG-CMEF d'un mécanisme efficace de transmission régulière à tous les collaborateurs, des textes adoptés en vue de corriger les insuffisances ou d'apporter des éclaircissements par rapport au DAC ; 4-Existence de spécifications techniques standards dans plusieurs domaines ; 5-Existence de techniciens au sein de la DGCMEF ; 6-Modulation du contrôle a priori de la procédure de passation des marchés ; 7-Disponibilité du personnel qualifié à la DGCMEF ;	1-Non actualisation du manuel de procédures (Tenir compte des innovations apportées par la loi 039-2016 et ses textes d'applications) ; 2-Inexistence d'un mécanisme efficace de transmission régulière à tous les collaborateurs, des textes réglementaires ; 3-Absence de spécifications techniques standard dans certains domaines ; 4-Absence de techniciens au sein de la DGCMEF (ingénieur en génie civil, architecte, urbanismes, biomédical, etc.) ; 5-Insuffisance de personnel qualifié à la DGCMEF ;	1	1	2	3	3	9	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Actualiser le manuel de procédure de la DG-CMEF ; 2-Former annuellement les agents de la DG-CMEF sur le processus de contrôle d'un DAC et les points de contrôle y relatifs ; 3-Prévoir et mettre en œuvre au sein de la DG-CMEF un mécanisme de transmission régulière des textes réglementaires adoptés en vue de corriger les insuffisances ou d'apporter des éclaircissements par rapport à l'élaboration des DAC ; 4-Elaborer des spécifications techniques standard dans tous les domaines concernés (standardisables) ; 5-Actualiser périodiquement les spécifications techniques standards ; 6-Recruter ou mettre à la disposition de la DGCMEF des techniciens (ingénieur en génie civil, architecte, urbanismes, biomédical, etc.) ; 7-Doter la DGCMEF en personnel spécialisé en passation de marchés ;	1-Janvier 2019 2-Janvier 2019 3-Janvier 2019 4-Janvier 2019 5-Janvier 2019 6-Janvier 2019 7-Janvier 2019	1-Décembre 2019 2-Annuel 3-Permanente 4-Décembre 2022 5-Permanente 6-Permanente 7-Permanente

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne				Risque résiduel		Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques	
							Impact (I) 1 à 5	Proba- bilité (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I-Pro Probabilité = P-Pré Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3		Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre		
																					Début	Fin	
9	Publication de l'avis d'appel à concurrence	Incohérence de date d'ouverture des plis (l'avis et les DPAO)	Risque Opérationnel	1-Retard mis par le service chargé de la communication pour la publication de l'avis d'appel à concurrence (en transmettant l'avis pour publication une date est portée en estimant que la publication se fera dans les délais requis, la même date est portée sur le DAC. Au moment de publier l'avis le comité de lecture modifie la date d'ouverture portée dans l'avis pour tenir des délais réglementaires) ; 2-Modification de la date d'ouverture prévue dans l'avis par le comité de lecture de la maquette de la revue des marchés sans informer le DMP ou le DCMEF concerné ; 3-Non suivi par les DMP des avis d'appel à concurrence publiés, en vue de vérifier la concordance entre la date d'ouverture publiée et celle portée dans les DPAO du DAC ; 4-Méconnaissance du comité de lecture de la maquette de la revue des marchés publics par rapport aux délais réglementaires accordés aux candidats pour le dépôt de leur offre par type de procédure ; 5-Insuffisance dans l'opérationnalisation du comité de relecture de la maquette de la RMP ;	1-Recours éventuels ; 2-Annulation de la procédure en vue d'une reprise ; 3-Rallongement des délais de la procédure de passation du marché public concerné ; 4-Retard dans l'acquisition des biens et services concernés ; 5-Non atteinte des objectifs de la structure ;	1-DG-CMEF ; 2-DMP ;	3	5	15	1-Existence d'un mécanisme efficace permettant d'établir une cohérence entre la date d'ouverture publiée dans la revue des marchés et celle portée dans les DPAO du DAC ; 2-Existence d'un plan de formation prenant en compte le comité de lecture de la maquette de la revue des marchés publics ; 3-Existence d'un mécanisme permettant de publier les avis d'appel à concurrence dans les délais réglementaires ;	1-Existence du mécanisme permettant de publier les avis d'appel à concurrence dans les délais réglementaires ; 2-Inexistence d'un plan de formation prenant en compte le comité de lecture de la maquette de la revue des marchés publics sur les procédures de passation ; 3-Insuffisance du mécanisme permettant de publier les avis d'appel à concurrence dans les délais réglementaires ;	1	1	2	2	4	8	Traiter	Oui	3- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Procédures de contrôle	1-Elaborer une circulaire en vue d'inviter les DMP d'attendre la publication de l'avis d'appel à concurrence dans la revue des marchés publics avant d'insérer la date d'ouverture dans le DAC 2-Sensibiliser le comité de lecture de la maquette sur les délais réglementaires accordés aux candidats en fonction des procédures utilisées ; 3-Mettre à la disposition du service de la communication des ressources humaines nécessaire afin d'éviter les retards dans la publication des avis ; 4-Formaliser et dynamiser le comité de lecture de la maquette de la RMP ;	1-Janvier 2019 2-Janvier 2019 3-Janvier 2019 4-Janvier 2019	1- Décembre 2019 2- Permane nt 3- Décebr e 2020 4- Permane nt



**PROCESSUS II.2 :
PROCEDURES D'ENTENTE DIRECTE**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
1	Élaboration et introduction de la demande d'avis par la personne responsable des marchés	Non-conformité des arguments de la requête par rapport à la réglementation	Risque Opérationnel	1- Meconnaissance des dispositions relatives à l'entente directe ; 2- Fraude et corruption ; 3- Besoin de régularisation d'une dépense effectuée ; 4- Mauvaise argumentation de la requête ;	1- Rejet de la requête par le contrôle ; 2- Non aboutissement de la procédure d'entente directe ; 3- Retard/perte de temps dans l'acquisition du bien ou service ; 4- Non atteinte des objectifs ;	1- PRM/DMP ; 2- Contrôle a priori ;	4	5	20	1- Formation/sensibilisation des acteurs aux dispositions relatives à l'entente directe ; 2- Existence de textes encadrant les procédures exceptionnelles ; 3- Existence de textes réprimant la fraude et corruption ; 4- Existence d'un code d'éthique et de déontologie ; 5- Existence de guide et manuels de procédures ; 6- Anticipation dans le lancement des marchés ;	1- Existence de textes encadrant les procédures exceptionnelles ; 2- Existence de textes réprimant la fraude et corruption ; 3- Existence d'un code d'éthique et de déontologie ; 4- Existence de guide et manuels de procédures ; 5- Anticipation dans le lancement des marchés ;	1- Insuffisance de formation/sensibilisation des acteurs aux dispositions relatives à l'entente directe ; 2- Insuffisance dans l'application des sanctions ;	2	1	3	2	4	8	Traiter	Oui	3- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Procédures de contrôle	1- Former/sensibiliser des acteurs aux dispositions relatives à l'entente directe ; 2- Contrôler l'application des sanctions ;	1- Janvier 2019 2- Janvier 2019	1- Permant 2- Permant

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques											
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Survenu Oui/Non	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre									
																	Début	Fin														
2	Avis de la structure chargée du contrôle a priori	Avis défavorable	Risque Opérationnel	1-Requête introduite pour une régularisation au regard du faite que les prestations ont été déjà réalisées ; 2-Requête non motivée ou insuffisamment motivée ; 3-Requête non accompagnée de pièces requises ; 4-Requête non fondée sur aucune disposition de l'article 75 du décret portant RGMP et relatives aux conditions de recours à la procédure d'entente directe ; 5-Mauvaise appréciation de la requête due à la non maîtrise du processus de traitement y relative ; 6-Mauvaise interprétation des dispositions de la RGMP relatives aux conditions de recours à la procédure d'entente directe ; 7-Surfacturation (non respect de la mercuriale des prix et d'autres référentiels) ;	1-Non aboutissement de la procédure ; 2-Autorisation exceptionnelle ou abusive de l'ordonnateur ; 3-Retard dans l'acquisitions des prestations concernées ; 4-Non atteinte des objectifs de la structure ; 5-Augmentation de la dette intérieure ;	1-DMP ; 2-DG-CMEF ; 3-Ordonnateur du budget ou organe délibérant ;	4	5	20	1-Existence d'un canevas type de lettre de demande d'avis pour le recours à la procédure d'entente directe ; 2-Existence de plan de formation concernant les DMP et la DG-CMEF et incluant un module relatif aux conditions de recours à la procédure d'entente directe ; 3-Existence d'un manuel de procédure au niveau de la DG-CMEF ; 4-Existence d'un plan de formation au niveau de la DG-CMEF intégrant un module sur " les points de contrôle d'une requête d'avis pour le recours à la procédure d'entente directe" ; 5-Vulgarisation des référentiels des prix (mercuriale et autres) ;	1-Existence d'un plan de formation concernant les DMP et la DG-CMEF et incluant un module relatif aux conditions de recours à la procédure d'entente directe ; 2-Existence d'un manuel de procédures au niveau de la DG-CMEF ; 3-Existence d'un plan de formation au niveau de la DG-CMEF intégrant un module sur " les points de contrôle d'une requête d'avis pour le recours à la procédure d'entente directe" ;	1-Absence de canevas type de lettre de demande d'avis pour le recours à la procédure d'entente directe ; 2-Non actualisation du manuel de procédures de la DG-CMEF (Tenir compte des innovations) ; 3-Non vulgarisation des référentiels des prix (mercuriale et autres) ;	1	1	2	3	4	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Elaborer et mettre en œuvre un canevas type de lettre de demande d'avis pour le recours à la procédure d'entente directe ; 2-Former les DMP et les agents de la DG-CMEF sur les conditions de recours à la procédure d'entente directe et les modalités de mise en œuvre ; 3-Former les agents de la DG-CMEF sur les points de contrôle d'une requête d'avis pour le recours à la procédure d'entente directe ; 4-Actualiser le manuel de procédures de la DG-CMEF ; 5-Vulgariser (version électronique) les référentiels des prix (mercuriale et autres) ;	1-Janvier 2019	1-Décembre 2019	2-Janvier 2019	2-Permanent	3-Janvier 2019	3-Annuel	4-Janvier 2019	4-Permanent	5-Janvier 2019	5-Décembre 2020

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risques retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = PxI		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = Pxi		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
3	Autorisation de l'autorité compétente	Autorisation abusives de l'entente directe	Risque Opérationnel	1-Sensibilité du projet pour l'atteinte des objectifs ; 2-Fraude, corruption, collusion, etc. 3- Méconnaissance des textes sur l'entente directe ;	1-Surfacturation ; 2-Acquisition des biens ou services non conformes au besoin ; 3-Perte financière ; 4-Non atteinte des objectifs ; 5-Depassement des seuils des indicateurs de bonne gouvernance ;	1-Ordonnateur du budget ; 2-PRW/DMP ; 3-Gestionnaires de crédit ; 4-Entreprises ;	5	4	20	1-Anticipation dans le lancement des marchés ; 2- Formation/sensibilisation des acteurs aux dispositions relatives à l'entente directe ; 3-Existence de textes encadrant les procédures exceptionnelles ; 4-Existence de textes réprimant la fraude, corruption, collusion, etc. ; 5-Existence d'un code d'éthique et de déontologie ; 6-Existence de guide et manuels de procédures ;	1-Anticipation dans le lancement des marchés ; 2-Existence de textes encadrant les procédures exceptionnelles ; 3-Existence de textes réprimant la fraude, corruption, collusion, etc. ; 4-Existence d'un code d'éthique et de déontologie ; 5-Existence de guide et manuels de procédures ;	1-Insuffisance de formation/sensibilisation des acteurs aux dispositions relatives à l'entente directe ;	1	1	3	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Former/sensibiliser des acteurs (ordonnateurs de budget) aux dispositions relatives à l'entente directe ; 2-Contrôler l'application des sanctions ;	1- Janvier 2019	1- Perma nent 2- Janvier 2019 Perma nent



**PROCESSUS II.3 :
DEMANDE DE COTATION ET
CONSULTATION DE CONSULTANTS**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5			Impact = I - P x O	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	
																	Debut	Fin						
1	Constitution de la liste restreinte	Choix des prestataires non qualifiés	Risque Opérationnel	1-Absence d'une liste de prestataires performants par domaine 2- Méconnaissanc e du domaine d'activités	1-Choix hasardeux 2-Difficultés d'exécution 3-Retard dans l'exécution	1-DMP/PRM 2-Services bénéficiaires 3-Fournisseur 4-Contrôle a priori 5-Autorité de régulation	5	4	16	1-Existence d'une liste de prestataires performants par domaine 2-Existence de modules de formations spécifiques sur la constitution des listes restreintes	1-Existence d'outils de gestion (guide, manuel de procédures, etc.) ; 2-Existence de la liste des entreprises suspendues	1-Absence d'une liste de prestataires performants par domaine ; 2-Absence d'un plan de formation incluant des modules sur les critères d'évaluation et de post qualification au sein de certaines autorités contractantes	1	1	2	3	3	9	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Elaborer et publier une liste des entreprises performantes par secteur d'activités 2-Elaborer des modules spécifiques sur la constitution des listes restreintes	1- Janvier 2019	1- Permane nt 2- Janvier 2019 2- Décembr e 2020

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque		Classement		Plan de management des risques									
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Appétence pour le Risque	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre									
																							Début	Fin								
1	Constitution de la liste restreinte	Non respect du principe d'économie (absence de concurrence réelle, corruption, fraude)	Risque de fraude, corruption, détournement	1-Recherche d' intérêts personnels (fraude, corruption) 2-Culture anti- concurrentielle; 3-Acceptation du favoritisme par les acteurs dans la demande de cotations ou de consultation de consultants ;	1-Perte financière (surfacturation) ; 2-Mauvaise perception du secteur des marchés publics ; 3-Mauvaise qualité des services ou des biens livrés ;	1-DMP/PRM ; 2-Services bénéficiaires ; 3-Entreprises ; 4-Contrôle a priori ; 5-Autorité de régulation ;	5	5	25	1-Existence du code d'éthique et de déontologie ; 2-Existence d'un système de sanctions des actes de corruption et de fraude ; 3-Sensibilisation sur l'objectif des procédures allégées ; 4-Sensibilisation sur les enjeux de la mise en concurrence ; 5-Existence de la mercuriale des prix; 6- Existence d'un numéro vert ;	1-Existence d'un code d'éthique et de déontologie ; 2-Existence d'un numéro vert ; 3-Existence d'un système de sanctions des actes de corruption et de fraude ; 4-Existence de la mercuriale des prix ;	1-Absence de modules de formation spécifiques aux enjeux de la mise en concurrence ; 2-Absence de modules de formation spécifiques sur l'objectif des procédures allégées ; 3-Non couverture de certains articles et régions par la mercuriale ;	1	1	3	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Sensibiliser sur le code d'éthique et de déontologie ; 2-Elaborer des modules spécifiques sur les enjeux de la mise en concurrence et former les acteurs ; 3-Elaborer des modules spécifiques sur l'objectif des procédures allégées et former les acteurs ; 4-Prendre en compte tous les articles et toutes les régions dans la mercuriale des prix ; 5-Contrôler l'application des sanctions ;	1- Janvier 2019	1- Perman ent	2- Janvier 2019	2- Décemb re 2020	3- Janvier 2019	3- Décemb re 2020	4- Janvier 2019	4- Décemb re 2022	5- Janvier 2019	5- Perman ent

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne				Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques							
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prevention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on		Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre							
																							Début	Fin						
2	Élaboration des spécifications techniques ou TDR et invitation à soumissionner	Non contrôle des TDR ou des spécifications techniques	Risque Opérationnel	1-Absence de spécifications techniques standards dans le domaine concerné ; 2-Insuffisance en matière d'élaboration et de contrôle des TDR ; 3-Fraude, corruption et Collusion (techniciens et PRM) ;	1-Difficultés d'exécution ; 2-Perte de financière ; 3-Non atteinte des objectifs ; 4-Mauvaise perception du secteur des marchés publics ;	1-DMP/PRM ; 2-Services bénéficiaires ; 3-Entreprise ; 4-Contrôle a priori ; 5-Autorité de régulation ;	5	5	25	1-Existence de manuel de procédures précisant les modalités de contrôle des TDR ou spécifications techniques; 2-Existence d'un code d'éthique et de déontologie de la commande publique; 3-Existence de spécifications techniques standards dans tous les domaines concernés ; 4-Existence d'un plan de formation des PRM en matière d'élaboration et de contrôle des TDR ;	1-Existence d'un guide de l'AC ; 2-Existence d'un code d'éthique et de déontologie de la commande publique ; 3-Existence de spécifications techniques standards dans certains domaines concernés ;	1-Absence de spécifications techniques standards dans tous les domaines concernés ; 4-Inexistence d'un plan de formation des acteurs en matière d'élaboration et de contrôle des TDR ;	1	1	1	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Sensibiliser et mettre en œuvre le code d'éthique et de déontologie de la commande publique ; 2-Elaborer et vulgariser les spécifications techniques standards dans tous les domaines concernés ; 3-Mettre en œuvre un plan de formation des acteurs en matière d'élaboration et de contrôle des TDR ; 4-Contrôler (indépendant) l'exhaustivité du contrôle de la DMP/PRM sur les TDR ou spécifications techniques pour les demande de cotations ;	1- Janvier 2019	1- Permane nt	2- Janvier 2019	2- Décembr e 2022	3- Janvier 2019	3- Permane nt	4- Janvier 2019	4- Permane nt

MACROPROCESSUS III : PASSATION DES MARCHES



**PROCESSUS III.1 :
RECEPTION, TRAITEMENT DES OFFRES
ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne				Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro		Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
1	Réception des offres	oubli de plis réceptionnés plus tôt lors de l'ouverture, mélange de plis ayant des objets différents	Risque Opérationnel	1- meconnaissanc e des règles d'enregistrement des plis de soumission 2-manque de formation du réceptionniste 3-insuffisance de réceptionnistes 4-manque ou insuffisance de concentration (distraction) 5-absence de registre	1-concurrence biaisée 2-sélection d'une offre de moindre qualité/ privation de l'administration d'avoir un avantage comparatif dans l'attribution 3- recours devant l'ORD 4-annulation de la procédure 5-atteinte à l'image de la structure	1- autorité contractante 2- soumissionnaires	5	5	25	1-existence d'un registre spécifique pour l'enregistrement des offres 2-existence d'un module de formation en technique de réception et d'enregistrement des plis de la commande publique 3-existence de personnel qualifié pour les réceptions des plis 4-sensibilisation des réceptionnistes à un sens élevé de responsabilité 5-existence de procédures de réception 6- mise en place d'un système de correction consistant à interrompre la séance d'ouverture, remettre de l'ordre et réintégrer l'offre en cause et communiquer avec les soumissionnaires	1- registre spécifique pour l'enregistrement des offres pas toujours disponible 2-inexistence de formation en technique de réception et d'enregistrement des plis de la commande publique 3-insuffisance de personnel qualifié pour les réceptions des plis 4-absence de sensibilisation des réceptionnistes à un sens élevé de responsabilité 5- non formalisation du système de correction consistant à interrompre la séance d'ouverture, remettre de l'ordre et réintégrer l'offre en cause et communiquer avec les soumissionnaires	2	1	2	3	4	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1- Doter les réceptionnistes de registre spécifique pour l'enregistrement des offres 2- sensibiliser les acteurs en charge de la réception des offres à un sens élevé de responsabilité 3-former les réceptionnistes en technique de réception et d'enregistrement des plis de la commande publique 4-mettre en place un système informatisé d'enregistrement des offres 5-intégrer dans le manuel des PRM, les procédures de correction consistant à interrompre la séance d'ouverture, remettre de l'ordre, réintégrer l'offre en cause et communiquer avec les soumissionnaires	1- juillet 2019 2- juillet 2018 3- juillet 2018 4- juillet 2018 5- janvier 2019	1- permane nt 2- permane nt 3- permane nt 4- décembr e 2018 5- décembr e 2021	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appé- ten- ce pour le Risque		Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Probab (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Survenu Oui/Non	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre			
																						Début	Fin		
2	Convocation des membres de la CAM ou de la commission de sélection	non convocation de certains membres de la commission	Risque Opérationnel	1-Intention de manipuler les soumissions (ouverture, analyse, délégation) 2-Oubli lié à la surcharge d'activité 3-Négligence 4-Refus de convoquer/ inobservation des règles d'éthique et de déontologie de la commande publique 5-difficultés à identifier la structure technique devant envoyer le ou les membres de la sous- commission technique	1-mauvaise évaluation des offres 2-attribution à des prestataires non qualifiés 3- privation de l'autorité contractante d'avoir des prestations avec un avantage coût/qualité intéressant 4-allongement de la procédure dû au recours 5- mauvaise exécution des prestations 6-annulation de la procédure 7-perte de financement	1-autorités contractantes 2-PTF 3-bureaux d'assistances à maitre-d' ouvrage 4- soumissionnaires	5	5	25	1-contrôle de la liste des convoqués par le responsable avant signature 2-Vérification de la présence des membres statutaires le jour de l'ouverture par le responsable 3-sensibilisation des acteurs au respect aux règles d'éthique et de déontologie de la commande publique 4-sensibilisation des acteurs au respect du référentiel des délais 5-bonne collaboration des structures pour remédier au problème de non convocation	1- faible contrôle de la liste des convoqués par le responsable avant signature 2-insuffisance de vérification de la présence des membres statutaires le jour de l'ouverture par le responsable 3-insuffisance de sensibilisation des acteurs au respect règles d'éthique et de déontologie de la commande publique 4-insuffisance de sensibilisation des acteurs au respect du référentiel des délais	2	1	3	3	3	9	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-contrôler la liste des membres à convoquer par le responsable avant la signature 2-Vérifier la présence des membres statutaires le jour de l'ouverture par le responsable 3-sensibiliser les acteurs au respect des règles d'éthique et de déontologie de la commande publique 4-sensibiliser les acteurs au respect du référentiel des délais	1-juillet 2018 2-juillet 2018 3-juillet 2018 4-juillet 2018	1- permane nt 2- permane nt 3- permane nt 4- permane nt		

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = PxI		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = Pxl		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandatio ns)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
2	Convocation des membres de la CAM ou de la commission de sélection	retard dans la transmission des lettres de convocation des membres des commissions	Risque Opérationnel	1-Négligence 2-manque d'anticipation 3-oubli 4-surcharge de travail 5-cloisonnement des services/manqu e/insuffisance de suivi des dossiers publiés 6-manque d'agent de liaison	1-absence de membres statutaires à l'ouverture 2- mise en place tardive des travaux de la sous- commission 3-impossibilité de délibéré (quorum non atteint) 4-retard du processus de passation	1-autorités contractantes 2-structures techniques	5	5	25	1- établissement et affichage de calendrier hebdomadaire des ouvertures avec indication du responsable de chaque dossier 2- application stricte des délai de convocation des membres des commissions 3- existence d'un registre courrier départ/arrivé 4- gestion participative de tous les agents au procédures de passation 6-existence d' agents de liaison qualifiés, consciencieux	1- non établissement et affichage de calendrier hebdomadaire des ouvertures avec indication du responsable de chaque dossier 2- absence d'un respect strict des délai de convocation des membres des commissions souvent 3- inexistence d'un registre courrier départ/arrivé bien tenu 4- gestion non participative de tous les agents au procédures de passation 6- inexistence d' agents de liaison qualifiés, consciencieux dans certaines structures	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1- établir et afficher le calendrier hebdomadaire des ouvertures avec indication du responsable de chaque dossier 2- sensibiliser les acteurs au respect des délais de convocation des membres des commissions 3- Doter les structures de registres courrier départ/arrivé 4- responsabiliser des agents pour le suivi de la revue 5- recruter un ou des agent(s) de liaison	1- juillet 2018 2- juillet 2018 3- janvier 2019 4-juillet 2018 5-janvier 2019	1- permane nt 2- permane nt 3- permane nt 4- décembr e 2018 5- décembr e 2021	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétent ce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																	Début	Fin					
3	Ouverture et examens des candidatures par la CAM	entente entre les membres de la commission lors de l'ouverture en vue de fausser le jeu de la concurrence	Risque de fraude, corruption, détournement	1-volonté délibérée de favoriser un soumissionnaire 2-recherche de gain 3-inobservation des règles d'éthique et de déontologie de la commande publique 4-non application des sanctions 5-irrégularité et insignifiance des prises en charge des CAM 6-immixtion des autorités	1- attribution de marché à un prestataire non qualifié 2- perte financière de l'administration 3- mauvaise réalisation des prestations 4-atteinte à l'image de l'AC 5-recours à l'ORD 6-annulation de la procédure	1-autorités contractantes 2- soumissionnaires 3-PTF 4-ARCOP 5-CAM	5	5	25	1-sensibilisation au respect du code d'éthique et de déontologie de la commande publique 2- application stricte de sanctions en cas d'entente 4- mise en place d'un dispositif de prise en charge immédiate et significative pour les CAM	1-insuffisance dans la sensibilisation au respect du code d'éthique et de déontologie de la commande publique 2- sanctions pas toujours appliquées 3-ileteur dans la prise en charge des CAM et faiblesse du montant	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-sensibiliser périodiquement les acteurs au respect des règles d'éthique et de déontologie 2- contrôler l'application des sanctions aux cas d'ententes avérées 3- fixer un délai de paiement de la prise en charge pour les CAM et revoir le montant à la hausse	1-juillet 2018 2- décembre 2018 3- mars 2019	1- permanente 2- permanente 3- décembre 2019

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques					
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5			Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
3	Ouverture et examens des candidatures par la CAM	offres non paraphées à l'ouverture ouvrant lieu à des risques de manipulation des offres	Risque Opérationnel	1-négligence 2-la méconnaissance de l'objectif poursuivi par l'institution des paraphes sur les offres 3-la paresse (offres volumineuses)	1-substitution de soumissions 2-insertion de pièces 3-attribution à des prestataires non qualifiés 4-retard dans la procédure dû au recours	1-autorités contractantes	5	5	25	1-existence de prescriptions réglementaires 2-observations des règles gouvernant l'ouverture et l'examen des offres 3- exigence des paraphes par le président de la CAM 2-existence d'une vérification des offres paraphées avant leur transmission à la SCT	1-existence de prescriptions réglementaires 2- exigence des paraphes par le président de la CAM pas toujours évidente 3- vérification des offres paraphées avant leur transmission à la SCT très limitée	1-inobservations des règles gouvernant l'ouverture et l'examen des offres 2-inexistence d'une vérification des offres paraphées avant leur transmission à la SCT1-	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-exiger des paraphes des membres de la CAM par le président 2- vérifier les offres paraphées avant leur transmission à la SCT	1-juillet 2018 2-juillet 2018	1- permanente 2- permanente	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																Début	Fin							
4	Mise en place de la Sous- Commission Technique (SCT)	convocation de membres acquis en vue de favoriser un soumissionnaire	Risque de fraude, corruption, détournement	1- recherche du gain facile 2- Intention de manipuler les soumissions (ouverture, analyse, délibération) 3- immixtion des autorités 4- règlements de compte	1-recours à l'ORD 2-mauvaise qualité des prestations 3-privation de l'autorité contractante d'avoir des prestations avec un avantage coût/qualité intéressant 4-Atteinte à l'image de l'organisation 5- allongement de la procédure 6-annulation de la procédure 7-perte de financement	1-services bénéficiaires 2-Responsable des marchés 3-Membres de la sous commission 4-PTF 5- soumissionnaires 6-autorité contractantes 7-ARCOP	5	5	25	1-sensibilisation au code d'éthique et de déontologie 2- application stricte de sanctions en cas de fraudes 3- Implication d'organisations chargées de la lutte contre la corruption 4- Mise en œuvre d'un canevas de lettre d'invitation 5- Mise en œuvre d'actions de formation du personnel sur la lutte contre la corruption 6-Existence de fiches de description de poste des acteurs impliqués et de procédures des marchés publics 7-Existence de surveillance du dispositif de sélection des membres	1-au niveau de certaines CAM les membres de certaines organisations de lutte contre la corruption viennent comme observateurs	1-sensibilisation au code d'éthique et de déontologie limitée 2-non application stricte de sanctions en cas de fraudes 3-Inexistence d'un canevas de lettre d'invitation 4- Mise en œuvre d'un plan de formation du personnel sur la lutte contre la corruption insuffisante 5-Inexistence de fiches de description de poste des acteurs impliqués et de procédures des marchés publics 6-Inexistence de surveillance du dispositif de sélection des membres	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-sensibiliser les acteurs au respect du code d'éthique et de déontologie 2-contrôler l'application des sanctions en cas de fraude 3-Elaborer un canevas de lettre d'invitation 4- Mettre en œuvre un plan de formation du personnel sur la lutte contre la corruption 5-Elaborer de fiches de description de poste des acteurs impliqués et de procédures des marchés publics 6-exercer le contrôle hiérarchique sur les antécédents des membres de la commission d'attribution	1-juillet 2018 2- décembr e 2018 3-avril 2019 4- mars 2019 5- juillet 2018 6-juillet 2018	1- permane nt 2- permane nt 3- décembr e 2019 4- décembr e 2021 5- décembr e 2018 6- permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Probabilité (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Survenu Oui/N	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																	Début	Fin						
5	Évaluation des offres par la SCT	manipulation des offres des soumissionnaires (soustraction, ajout de pièces,....)	Risque de fraude, corruption, détournement	1- volonté délibérée de favoriser/défavoriser un soumissionnaire 2-offres non paraphées/non sécurisées 3-présence d'agent acquis à la cause d'un soumissionnaire 4-évaluation faite par une seule personne 5-prises en charge insignifiantes des CAM 6-immixtion des autorités 7-non application des sanctions 8-recherche de gain 9-immixtion des soumissionnaires	1-risque de fraude 2-Atteinte à l'image de l'organisation 3-annulation de la procédure 4-recours à l'ORD de l'administration 5-perte financière 6-mauvaise réalisation des prestations 7-attribution de marché à un prestataire non qualifié	1-autorités contractantes 2-soumissionnaires 3-PTF 4-ARCOP 5-CAM/SCT	5	4	20	1- Implication de structure chargée de la lutte contre la corruption 2- Mise en œuvre d'un plan de formation du personnel sur la lutte contre la corruption 3-Existence de fiches de description de poste des acteurs impliqués et de procédures des marchés publics 4- Existence de surveillance du dispositif de sélection des membres 5-Existence de dispositif de surveillance 6-application stricte de sanctions en cas de manipulation 7-mise en place d'un dispositif de prise en charge immédiate et significative pour les CAM	1-existence d'une circulaire relative à la liste des membres des SCT 2-Paraphes des offres 3- Implication de structure chargée de la lutte contre la corruption	1- Mise en œuvre d'un plan de formation du personnel sur la lutte contre la corruption insuffisante 2-Inexistence de fiches de description de poste des acteurs impliqués et de procédures des marchés publics 3- Inexistence de surveillance du dispositif de sélection des membres 4-Inexistence de dispositif de surveillance 5- non application stricte de sanctions en cas de manipulation 6-mise en place d'un dispositif de prise en charge immédiate et significative pour les CAM pas toujours effective	1	1	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1- Mettre en œuvre un plan de formation du personnel sur la lutte contre la corruption 2-Elaborer des fiches de description de poste des acteurs impliqués 3- exercer le contrôle hiérarchique sur les antécédents des membres de la commission 4- contrôler l'application des sanctions en cas de manipulation 5-mettre en place un dispositif de prise en charge immédiate et significative pour les CAM	1-juillet 2018 2 -mars 2019 3-juillet 2018 4- décembre 2018 5-ars 2019	1- permanente 2- décembre 2019 3- décembre 2019 4- permanente 5- décembre 2019

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques	
							Impact (I) 1 à 5	PROBA- (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Survenu Oui/Non	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																	Début	Fin					
6	Évaluation des offres par un comité restreint pour les cotations et consultation de consultants	non vérification des calculs arithmétiques des offres financières	Risque Opérationnel	1-absence de rigueur dans le travail 2-volonté manifeste de fraude, 3-évaluation faite par une seule personne 4-absence de concurrence réelle 6-non prise en charge du comité restreint d'évaluation	1-surfacturation 2-sous évaluation entraînant des problèmes d'exécution 3-mauvaise image 4-retard dans la procédures 6-perte de financement 7-Annulation de la procédure	1- Autorités contractantes 2- Soumissionnaire s	5	3	15	1-Mise en œuvre de dispositions réglementaires/co de d'éthique 2-Institution d'une prise en charge du comité restreint d'évaluation	1-Mise en œuvre limitée de dispositions réglementaires/co de d'éthique 2-Inexistence de prise en charge du comité restreint d'évaluation	1	1	2	4	2	8	Traiter	Oui	2- Zone d'amélioratio n (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique 2-relire l'arrêté de prise en charge des CAM pour prendre en compte le comité restreint d'évaluation	1-janvier 2019 2- mars 2019	1- permane nt 2- décembr e 2019

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
7	Proposition d'attribution provisoire par la CAM	marchandage des résultats avec les soumissionnaires	Risque de fraude, corruption, détournement	1-interférence des soumissionnaires 2-interférence d'agents qui sont pas membres de la CAM 3-recherche de gain facile 4-non application de sanctions	1-allongement des délais de la procédure, 2-blocage de la procédure 3-immixtion, fraude, corruption, suspicion sur les résultats, 4-diffusion de rumeurs dans les journaux et réseaux sociaux, 5-recours à l'ORD 6-annulation de la procédure 7-mauvaise exécution des prestations 8-Atteinte à l'image de la structure	1-Autorité contractante 2-DG-CMEF 3-PTF 4-CAM, SCT	5	5	25	1-Existence d'un dispositif de réduction des contacts physiques entre soumissionnaires et membres de la CAM à travers les guichets de renseignements 2-Existence d'une salle de travail non accessible aux personnes non membres de la CAM 3-Existence d'un plan de formation en code de déontologie et d'éthique dans les marchés publics au profit du personnel et des soumissionnaires aux marchés publics	1-Inexistence d'un dispositif de réduction des contacts physiques entre soumissionnaires et membres de la CAM à travers les guichets de renseignements 2-Inexistence d'une salle de travail non accessible aux personnes non membres de la CAM 3-Insuffisance d'actions de formation en code de déontologie et d'éthique dans les marchés publics au profit du personnel et des soumissionnaires aux marchés publics	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-rendre disponible une salle spéciale de travail pour les membres de la CAM 2-Mettre en œuvre des actions de formation en code de déontologie et d'éthique dans les marchés publics au profit du personnel et des soumissionnaires aux marchés publics 3- motiver les membres de la commission pour travailler en continu 4-contrôler l'application des sanctions	1-avril 2019 2-juillet 2018 3-janvier 2020 4- décembr e 2018	1- décembr e 2021 2- permane nt 3- permane nt 4- permane nt	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																Début	Fin							
8	Approbation des travaux de la CAM par l'autorité compétente	retard dans l'approbation des travaux	Risque Opérationnel	1-interférence des soumissionnaires 2-interférence d'agents qui sont pas membres de la CAM 3-indisponibilité de certains signataires 4-indisponibilité de l'organe chargé de l'approbation 5-divergence entre les membres de la CAM portant sur les résultats 6-refus de signer par un membre de la CAM 7-refus d'approbation	1-allongement des délais de la procédure, 2-blocage de la procédure 3-immixtion, fraude, corruption, suspicion sur les résultats, 4-diffusion de rumeurs dans les journaux et réseaux sociaux, 5-atteinte à l'image de la structure 6-annulation de la procédure 7-expiration du délai de validité des offres 8-non atteinte des objectifs 9-perte de financement	1-Autorité contractante 2-DG-CMEF 3-PTF	5	5	25	1-Existence d'un dispositif de délégation de signature pour l'approbation des résultats des travaux de la CAM 3-Existence du référentiel des délais	1-Existence d'un dispositif de délégation de signature pour l'approbation des résultats des travaux de la CAM	1-Non respect du référentiel des délais	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-former les ordonnateurs de budget aux procédures d'approbation des travaux 2-contrôler l'application des sanctions prononcées pour non respect des délais (contrôle hiérarchique, contrôle indépendant)	1- juillet 2018 2- décembre 2018	1- perma nt 2- perma nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risques retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																		Début	Fin				
9	Transmission des résultats provisoires à la DGCMEF s'il y a lieu	retard dans la transmission des résultats	Risque Opérationnel	1-insuffisance de ressources humaines et matérielles 2-mouvements sociaux 3-retard de l'approbation par l'organe compétent 4- retard dans la signature des PV	1-allongement des délais de la procédure, 2-blocage de la procédure 3-immixtion, fraude, corruption, suspicion sur les résultats, 4-diffusion de rumeurs dans les journaux et réseaux sociaux, 5-annulation de la procédure 6-non atteinte des objectifs de la structure	1-Autorité contractante 2-DG-CMEF 3-PTF	5	5	25	1-existence d'un personnel suffisant, qualifié et doté de matériel adéquat, 2-existence du référentiel de délais 3- existence de cadre de dialogue social sincère	1-inexistence d'un personnel suffisant, qualifié et doté de matériel adéquat, 2- inexistence d'un cadre de dialogue social sincère 3-inexistence d'action de sensibilisation des acteurs au respect du référentiel des délais	1	2	2	4	3	12	Traiter	oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-évaluer l'application du référentiel des délais, 2-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique en cas de non respect du référentiel de délais 3- instaurer un cadre de dialogue social	1-avril 2019 2- décembr e 2018 3-janvier 2019	1- permane nt 2- permane nt 3- permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne				Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro		Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
10	Transmission des fiches de synthèse pour publication	retard dans la transmission des fiches de synthèse pour les marchés en deçà du seuil du contrôle a priori	Risque opérationnel	1-retard dans la validation des résultats par les membres de la commission 2-retard dans l'approbation des résultats 3-manque de personnel d'appui (agent de liaison,...) 4-absence de sanctions 5-négligence 6-absence de moyens logistiques 7-mouvements sociaux	1-retard dans la publication des résultats 2-allongement des délais de la procédure 3-expiration du délai de validité des offres 4-impact sur l'atteinte des objectifs de la structure 5-immixtion, fraude, corruption, suspicion sur les résultats, 6-blocage de la procédure	1-Autorité contractante 2-structure bénéficiaire 3-membres de la commission(DGB,...) 4-PTF, assistances techniques	5	5	25	1-existence d'un personnel d'appui suffisant, disponible et dynamique, 2- existence d'un cadre de dialogue social sincère 3-respect des délais de validation des résultats par la CAM, 4-existence d'un plan de sensibilisation des acteurs à la transmission à temps des résultats 5-existence d'un dispositif de sanction pour cas de non respect des délais de transmission des synthèses à la DG-CMEF 6-existence de moyen logistique pour la transmission	1-inexistence d'un personnel d'appui suffisant, disponible et dynamique, 2- inexistence d'un cadre de dialogue social sincère 3- inexistence d'un dispositif de sanction en cas de non de respect des délais de validation des résultats par la CAM, 4-inexistence d'actions de sensibilisation des acteurs à la transmission à temps des résultats 5-inexistence d'un dispositif de sanction en cas de non de respect des délais de transmission des synthèses à la DG-CMEF 6-insuffisance de moyen logistique pour la transmission	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-évaluer l'application du référéntiel des délais, 2-instaurer un cadre de dialogue social 3-mettre en œuvre des actions de sensibilisation des acteurs à la transmission à temps des synthèses 4-contrôler l'application des sanctions par le supérieur hiérarchique en cas de non respect des délais de transmission des synthèses à la DG- CMEF 5-acquérir des moyens logistiques pour la transmission des dossiers (mobylette, clé USB,,)	1-avril 2019 2-janvier 2019 3-juillet 2018 4- décembre 2018 5- avril 2019	1- permane nt 2- permane nt 3- permane nt 4- permane nt 5- permane nt	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appé- tence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba- bilité (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparen- tes)	Inexistants (faiblesses apparen- tes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve- nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
12	Publication des résultats par la DGCMEF	retard dans la publication des résultats par la DG- CMEF	Risque Opérationnel	1-insuffisance de ressources humaines , notamment au niveau du comité de lecture 2-mouvements sociaux 3-retard dans la transmission des fichiers 4- contingentement sur le nombre de pages à publier 5-retard de l'avis conforme de la DG-CMEF 6- insuffisance logistique, notamment le matériel de scannage	1-allongement des délais de la procédure, 2-expiration du délai de validité des offres 3-blocage de la procédure 4-immixtion, fraude, corruption, suspicion sur les résultats, 5-mouvement social des entrepreneurs, 6-impact négatif sur l'atteinte des objectifs des structures, 7-publication irrégulière dans d'autres journaux,	1- DG-CMEF 2-imprimerie de la revue 3-Autorité contractante 4-PTF, assistances techniques	5	5	25	1-existence d'un personnel suffisant et qualifié, 2- existence d'un cadre de dialogue social sincère 3-existence d'une plateforme informatique pour la transmission des fichiers fiables, 4-existence d'un plan de sensibilisation des acteurs à la transmission à temps des résultats 5- Non contingentement dans la publication des dossiers 6-existence d'un dispositif de sanction pour les délais de traitement des dossier à la DG-CMEF 7- existence de matériel matériels conséquents pour la publication	1- insuffisance de personnel qualifié, 2- inexistence d'un cadre de dialogue social sincère 3-inexistence d'une plateforme informatique fiable pour la transmission des fichiers, 4-inexistence d'un plan de sensibilisation des acteurs à la transmission à temps des résultats 5- existence d'une contingence dans la publication des dossiers 6-inexistence d'un dispositif de sanction pour les délais de traitement des dossier à la DG-CMEF 7- inexistence de matériel matériels conséquents pour la publication	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1- évaluer l'application du référentiel des délais 2- instaurer un cadre de dialogue social 3-mettre en place une plateforme informatique fiable pour la transmission des fichiers, 4-elaborer un plan de sensibilisation des acteurs à la transmission à temps des résultats 5- supprimer la contingentement dans la publication des dossiers 6-suivre des délais de traitement 7-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique pour retard de traitement des dossiers à la DG- CMEF 8-acqu岸ir et installer du matériel technique conséquent pour la publication (ordinateur de grande capacité et logiciel de montage)	1-avril 2019 2-janvier 2019 3-janvier 2020 4- septembr e 2019 5-janvier 2019 6-juillet 2018 7- décembr e 2019 8-juin 2019	1- permane nt 2- permane nt 3- décembr e 2020 4- décembr e 2019 5-janvier 2019 6- permane nt 7- permane nt 8- décembr e 2019	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)		Période retenue pour mise en œuvre
																			Début	Fin				
13	Négociation du contrat pour les prestations intellectuelles	Echec des négociations	Risque Opérationnel	1-désaccord sur certains points du contrat 2-présence dans l'équipe de négociation de personnes difficiles 3-présence dans l'équipe de négociation de personnes n'ayant pas la qualité de bons négociateurs/mauvais choix des stratégie de négociation 4-découverte de faux 5-marchandage pendant la négociation 6-insuffisance de crédits 7-mauvaise définition des TDRs	1-annulation de la procédure 2-non conclusion d'un marché 3-non atteinte des objectifs de l'autorité contractante 4-atteinte à l'image de l'autorité contractante 5-reprise de la procédure 6-non réception des prestations à temps 7-allongement de la procédure	1-Autorité contractante 2-Attributaire 3-PTF	5	3	15	1-Réunion préparatoire avant la négociation proprement dite 2-Désignation de personnes mieux indiquées pour mener les négociations 3-Existence de formation en techniques de négociation 4-Adéquation entre les exigences des négociateurs et les TDRs 5-Communication du budget prévisionnel à tous les soumissionnaires 6-Existence de formation en définition des besoins 7-Elaboration des TDRs en collaboration avec les techniciens du domaine	1-1-Réunion préparatoire avant la négociation proprement dite	1-Désignation de personnes mieux indiquées pour mener les négociations pas toujours effectives 2-Insuffisance de formation en techniques de négociation 3-Inadéquation entre les exigences des négociateurs et les TDRs 4-Insuffisance de communication sur le budget prévisionnel 5-Insuffisance de formation en définition des besoins 6-Faible implication des techniciens du domaine lors de l'élaboration des TDRs	2	1	3	3	2	6	Traiter	Oui	2- Zone d'amélioratio n (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1-Sensibiliser lors des formations, les structures à désigner les personnes les mieux indiquées pour mener les négociations 2-Mettre en œuvre des actions de formation en techniques de négociation 3-Mettre en œuvre des actions de communication sur les budgets prévisionnels 4-Mettre en œuvre des actions de formation en définition des besoins	1-juillet 2018 2-mars 2019 3- juillet 2018 4-juillet 2018	1- permane nt 2- permane nt 3- permane nt 4- permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Appéte- nce pour le Risque	Déjà Surve- nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																	Début	Fin						
14	Notification de l'attribution du marché au soumissionnaire retenu	marchandage lors de la notification	Risque de fraude, corruption, détournement	1-recherche du gain facile 2-intention de fraude, de tromper 3-manque de sérieux de l'agent en cause 4-non application des sanctions pénales et administratives	1-allongement des délais de la procédure, 2-blocage de la procédure 3-immixtion, fraude, corruption, 4-diffusion de rumeurs dans les journaux et réseaux sociaux, 5-recours à l'ORD 6-annulation de la procédure 7-mauvaise exécution des prestations 8-Atteinte à l'image de la structure	1-Autorité contractante 2-Attributaire	5	4	20	1-sensibilisation au code d'éthique et de déontologie 2- application des sanctions pénales et administratives			1	1	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-sensibiliser les acteurs des marchés publics au code d'éthique et de déontologie 2-contrôler l'application des sanctions pénales et administratives	1-juillet 2018 2-décembre 2019	1- permanente 2- permanente



**PROCESSUS III.2 :
APPROBATION ET SIGNATURE DU
CONTRAT**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque		Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre			
																									Début
1	Élaboration du projet de contrat	erreur sur le contrat type et sur l'imputation budgétaire	Risque Opérationnel	1-non maîtrise des règles de passation et d'exécution des marchés publics 2-non maîtrise des règles budgétaires 3- négligence/man que de sérieux de l'agent en cause	1-Rejet du dossier par la DG-CMEF 2-allongement des délais 3-atteinte à l'image de l'autorité contractante	1-Autorité contractante 2-DG-CMEF 3-Titulaire du contrat	4	5	20	1-Existence de dossier type de contrat des règles de passation et d'exécution des marchés publics 2-Existence d'un logiciel comptable 3-Existence de code d'éthique et de déontologie	1-Existence de dossier type de contrat des règles de passation et d'exécution des marchés publics 2-Existence du CID dans les Ministères	1-inexistence d'un logiciel comptable dans les collectivités Territoriales 2-Existence de code d'éthique et de déontologie mais non vulgarisé	2	2	3	2	3	6	Traiter	Oui	3- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Procédures de contrôle	1-Concevoir un logiciel comptable pour les collectivités Territoriales 2-Vulgariser et sensibiliser les acteurs au code d'éthique et de déontologie	1-janvier 2020 2-juillet 2018	1- décembr e 2020 2- permane nt	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prevention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Appéte- nce pour le Risque	Déjà Surv enu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
2	Transmission du projet de contrat au titulaire pour signature	inaccessibilité du titulaire (contact et domicile)	Risque Opérationnel	1-changement de domicile du titulaire du marché 2-interruption de la ligne téléphonique 3-mauvaise foi du titulaire du marché 4-absence de siège officiel du titulaire 5-incapacité du titulaire de commencer les travaux dès la notification	1-début d'exécution repoussé (retard de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché) 2- absence de signature du contrat par l'une des parties 3-difficulté sur le délai de garantie des offres (difficulté de proroger le délai de validité des offres) 4-inexécution du marché 5-expiration du délais de validité des offres	1-Autorité contractante 2-Le titulaire	5	5	25	1-collaboration entre tous les acteurs impliqués dans la chaine de passation 2-notification dans les mairies ou s'attacher les services d'huissier de justice pour la notification 3-sensibilisation sur le code d'éthique et de déontologie	1-manque de collaboration entre les acteurs pour la recherche des contacts 2-non recours aux services de la mairie et des huissiers de justice en cas de difficultés de notification 3-faible sensibilisation sur le code d'éthique et de déontologie	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Mettre en place des procédures qui impliquent tous les acteurs (DGI, mairie de l'entreprise, chambre de commerce) dans l'identification des entreprises 2-Mettre en œuvre le système de notification par voie d'huissier de justice ou à travers la mairie 3-mettre en œuvre des actions de sensibilisation sur le code d'éthique et de déontologie 4- exiger l'adresse complète des soumissionnaires (tél, e mail boîte postale) 5- contrôler l'application des sanctions à l'encontre des attributaires injoignables	1 janvier 2019 3 juillet 2018 4-juillet 2018 5- décembr e 2018	1- décembr e 2020 2- permane nt 3- permane nt 4- permane nt 5- permane nt	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surv enu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																			Début	Fin				
3	Visa de la DGCMEF ou du contrôle interne	non respect des délais de traitement	Risque Opérationnel	1-surcharge de travail 2-mauvaise organisation du travail 3-négligence 4-absence de sanctions	1-allongement des délais de la procédure 2-retard dans l'exécution des prestations 3-non atteinte des objectifs de l'autorité contractante 4-atteinte à l'image de l'administration	1-DG-CMEF 2-autorité contractante 3-titulaire 4-PTF 5-contrôleur interne	5	5	25	1-dotation en moyen humain et matériel 2-existence de fiches de description de poste de travail 3-existence de manuel de procédure 4-sensibilisation au code d'éthique 5-application de sanctions	1-manque de moyens humain et matériel 2-insuffisance dans l'utilisation des fiches de description de poste de travail 3-insuffisance dans l'utilisation du manuel de procédure 4- manque de sensibilisation au code d'éthique 5-insuffisance dans l'application de sanctions	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1 évaluer l'application du référentiel des délais 2-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique pour les cas de non respect	1-avril 2019 2- décembr e 2018	1- permane nt 2- permane nt	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent		Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba- Score (P) 1 à 5 = Pxi		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = Pxi	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																Début	Fin						
4	Approbation du contrat par l'autorité compétente	refus d'approbation du contrat	Risque Opérationnel	1-corrupcion, fraude 2-réticence à signer car intention de favoriser un autre 3-non maitrise de la procédure 4-survenance d'une cause de refus prévue par la réglementation	1-retard dans l'exécution 2-expiration du délai de validité des offres 3-non atteinte de l'objectif de l'autorité contractante 4-atteinte à l'image 5-recours	1-autorité d'approbation 2-attributaire	5	3	15	1-sensibilisation au code d'éthique 2-application de sanctions 3-formation sur les procédures de passation des marchés	1-sensibilisation insuffisante au code d'éthique 2-application insuffisante de sanctions 3-manque de formation sur les procédures de passation des marchés	1	2	3	4			1	4	Traiter	Oui	2- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1-sensibiliser sur le code d'éthique 2-contrôler l'application des sanctions prononcées à l'encontre de l'ordonnateur de budget 3- former les ordonnateurs de budget sur les procédures de passation des marchés

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																	Début	Fin					
5	Notification du marché approuvé au titulaire	inaccessibilité du titulaire (contact et domicile)	Risque Opérationnel	1-changement de domicile du titulaire du marché 2-interruption de la ligne téléphonique 3-mauvaise foi du titulaire du marché 4-absence de siège officiel du titulaire 5-incapacité du titulaire de commencer les travaux dès la notification	1-début d'exécution repoussé (retard de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché) 2- absence totale de notification 3-difficulté sur le délai de garantie des offres (difficulté de proroger le délai de validité des offres) 4-inexécution du marché 5-non transmission dans les trois jours ouvrables suivant la date d'approbation 6-expiration du délais de validité des offres	1-Autorité contractante 2-Le titulaire	5	5	25	1-collaboration entre tous les acteurs impliqués dans la chaîne de passation 2-notification dans les mairies ou s'attacher les services d'huissier de justice pour la notification 3-sensibilisation sur le code d'éthique et de déontologie	1-manque de collaboration entre les acteurs pour la recherche des contacts 2-non recours aux services de la mairie et des huissiers de justice en cas de difficultés de notification 3-faible sensibilisation sur le code d'éthique et de déontologie	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Mettre en place des procédures qui impliquent tous les acteurs(DGI, maison de l'entreprise, chambre de commerce) dans l'identification des entreprises 2-Mettre en œuvre le système de notification par voie d'huissier de justice ou à travers la mairie 3-mettre en œuvre des actions de sensibilisation sur le code d'éthique et de déontologie 4-contrôler l'application des sanctions prononcées à l'encontre du titulaire	1- mars 2019 2- juillet 2018 3-juillet 2018 4- décembr e 2018	1- décembr e 2019 2perman ent 3- permane nt 4- permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
6	Enregistrement du contrat	Rejet du contrat soumis pour enregistrement	Risque Opérationnel	1-Absence de la documentation nécessaire/ pièces justificatives 2-production de document non authentique par le titulaire du marché 3-difficulté sur le régime fiscal à appliquer 4-meconnaissances des textes fiscaux 5-mauvaise élaboration du contrat 6-tentative de corruption	1-retard dans la mise en œuvre du contrat 2-falcification de documents fiscaux 3-conflit entre l'Administration et le titulaire du marché 5-perte de ressources pour l'entreprise 6- corruption	1-la DGI 2-autorité contractante 3-le titulaire du contrat 4-	4	4	16	1-existence d'une nomenclature de documents fiscaux 2-existence de disposition sanctionnant la production de document non authentique par le titulaire du marché 3-formation des acteurs sur la fiscalité en matière de marché public 6-sensibilisation sur le code d'éthique et de déontologie	1- existence d'une nomenclature de documents fiscaux 1-insuffisance dans l'application des dispositions sanctionnant la production de documents non authentiques par le titulaire du marché 2-insuffisance de formation des acteurs sur la fiscalité en matière de marché public 3-insuffisance de sensibilisation sur le code d'éthique et de déontologie	1	1	3	3	3	9	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1- Former les acteurs sur les textes fiscaux 2-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique en cas de production de documents non authentiques par le titulaire du marché 3- contrôler l'application des textes (contrôle indépendant)	1- juin 2019 2- décembre 2018 3-2018 4-2018 5-2018	1- permanente 2- permanente 3-janvier 2020	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = PxI		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = P x Pro	Probabilité = P x Pré		Score = Pxl	Déjà Surven u Oui/No n	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
7	Constitution de la garantie de bonne exécution	non constitution de garantie	Risque Opérationnel	1-manque de sérieux de la part du titulaire/négligen ce 2-conditions non remplies auprès de la banque manque de moyens/refus de l'institution bancaire 3-laxisme de la part de l'autorité contractante 4-corrupcion, fraude, favoritisme 5- méconnaissance des textes par l'autorité contractante	1-perte financière pour l'autorité contractante 2-absence de compensation 3-non réalisation de la prestation demandée 4-résiliation du contrat 5-réalisation de la garantie de soumission 6-reprise de la procédure par l'autorité contractante 7-retard dans l'exécution du contrat	1-titulaire 2-gestionnaire de crédits 3-institution de financement	5	5	20	1-existence de texte réglementaire 2-existence de manuel de procédure 3--existence de formation en marché public des acteurs 2-sensibilisation au code d'éthique et de déontologie	1-insuffisance dans l'application de texte réglementaire 2-insuffisance dans l'application manuel de procédure 3-formation en marché public des acteurs insuffisante 4-sensibilisation insuffisante au code d'éthique et de déontologie	1	1	2	3	4	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique à l'encontre des gestionnaires de crédits fautifs 2--mettre en œuvre des un plan de formation en marché public des acteurs de l'administration et du secteur privé 3-mettre en œuvre des actions de sensibilisation au code d'éthique et de déontologie	1- décembr e 2018 2-janvier 2020 3-juillet 2018	1- permane nt 2- permane nt 3- permane nt	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Survenu Oui/Non	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																								Début
7	Constitution de la garantie de bonne exécution	non vérification de l'authenticité des cautions par l'autorité contractante	Risque Opérationnel	1-laxisme de la part de l'autorité contractante 2-négligence de l'autorité contractante 3-corruption, fraude,	1-production de fausse garantie 2-impossibilité de réalisation de la garantie 3-défaillance d u titulaire 4-non réalisation de la prestation	1-titulaire 2-gestionnaire de crédits 3-institution de financement	4	5	20	1-existence de sanctions	1-insuffisance dans l'application de sanctions	1	1	2	3	4	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-contrôler l'application de la vérification systématique des garanties de bonne exécution 2-poursuivre la sensibilisation des acteurs à la vérification systématique des garanties de bonne exécution	1-juillet 2018 2-juillet 2018	1- permane nt 2- permane nt	

MACROPROCESSUS IV: EXECUTION DES MARCHES



**PROCESSUS IV.1 :
EXECUTION DE LA PRESTATION**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
1	Notification de l'ordre de service	retard dans la notification	Risque Opérationnel	1-Absence de diligence dans le VISA du contrat par la DG-CMEF 2-Absence de diligence dans l'approbation 3-Absence ou inaccessibilité du titulaire 4-négligence, manque de rigueur	1-retard dans l'exécution 2-non exécution des prestations 3-rupture de stock 4-non atteinte des objectifs de l'autorité contractante	1-Autorité contractante 2-Titulaire 3-Structure en charge du contrôle des marchés	4	5	20	1-délai imposé à chaque acteur de la chaîne des marchés 2-exigence d'adresse fiable du titulaire sur le contrat 3-utilisation d'un système informatisé de gestion des marchés 4-sensibilisation des acteurs sur le code d'éthique et de déontologie 5-communication avec le titulaire du contrat sur les éventuels retards 6-existence d'un dispositif d'évaluation des délais au niveau de l'ARCOP	1- Indication de plusieurs adresses fiables du titulaire dans le contrat (boite postale, e-mail, téléphone fixe et mobile, indication du siège) 2-existence d'un dispositif d'évaluation des délais au niveau de l'ARCOP	1-absence de système de gestion informatisé (SIMP) fiable incluant le suivi des contrats 2-application insuffisante du référentiel de délai 3-sensibilisation insuffisante sur le code d'éthique et de déontologie 4-insuffisance de communication avec le titulaire du contrat sur les éventuels retards	2	1	3	2	4	8	Traiter	Oui	3- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Procédures de contrôle	1-élaborer un tableau de bord pour le suivi en temps réel du respect des délais au sein des autorités contractantes 2-sensibiliser les acteurs au respect des délais 3-mettre en place un système de gestion informatisé (SIMP) fiable incluant le suivi des contrats 4-sensibiliser les acteurs au respect du code d'éthique et de déontologie 5-contrôler l'application du référentiel des délais	1-juillet 2018 2-juillet 2018 3-janvier 2021 4-juillet 2018 5-avril 2019	1-permanente 2-permanente 3-décembre 2021 4-permanente 5-permanente

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba- (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surv enu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
2	Exécution	Non exécution de la prestation	Risque Opérationnel	1-insuffisance de moyens 2-Offres sous évaluées 3-cas de force majeure 4-faillite du titulaire 5-non respect des termes du contrat par l'une des parties	1-non atteinte des objectifs 2-détérioration du climat social 3-détérioration du niveau de performance du pays 4-atteinte à l'image des acteurs 6-suspension, exclusion, mise sur la liste des entreprises défaillantes 7-recours à l'ORD, contentieux 8-résiliation du contrat,	1-Prestataire 2-Bénéficiaire(population) 3-Autorité contractante	5	4	20	1-existence d'une réglementation contenant des dispositions relatives aux sanctions des entreprises défaillantes 2-consécration d'une formule pour détecter les offres anormalement basses 3-exigence de la garantie de bonne exécution 5-sensibilisation au respect du référentiel des prix adapté à tous les types de biens	1-exigence de la garantie de bonne exécution	1-sensibilisation insuffisante au respect du référentiel des prix adapté à tous les types de biens 2-sanctions des entreprises défaillantes non encore effectives 3- formule pour détecter les offres anormalement basses non encore appliquée	1	1	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-sensibiliser les acteurs au respect du référentiel des prix adapté à tous les types de biens 2-contrôler l'application des sanctions prononcées par l'ORD à l'encontre des entreprises défaillantes 3-appliquer la formule pour détecter les offres anormalement basses 4-sensibiliser les acteurs sur l'utilisation de la formule des offres anormalement basses	1-mars 2019 2-décembre 2018 3- juillet 2018 4-juillet 2018	1- permanente 2- permanente 3- permanente 4- permanente

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surv enu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
3	Traitement des incidents d'exécution (avenant, résiliation, mise en régie, etc.)	avenants non pertinents	Risque de fraude, corruption, détournement	1-mauvaise foi des acteurs/ fraude, corruption 2- méconnaissance du cadre réglementaire 3-insuffisance de contrôle 4-mauvaise quantification au niveau des devis primitifs 5-mauvaise évaluation pendant les études techniques	1-atteinte à l'image de l'autorité contractante 2-pertes financières pour l'Etat 3-crise de confiance entre les acteurs des marchés publics et l'opinion nationale	1-Autorité contractante 2-Titulaire du marché 3-PTF 4-Secteur privé 5-DG-CMEF	5	3	15	1-sensibilisation au respect du code d'éthique et de déontologie 2-formation des acteurs aux procédures d'exécution des marchés publics 3-renforcement du contrôle a priori 4-formation en évaluation et définition des besoins	1-1-sensibilisation insuffisante au respect du code d'éthique et de déontologie 2-formation insuffisante des acteurs aux procédures d'exécution des marchés publics 3-insuffisance au niveau du contrôle a priori 4-formation insuffisante en évaluation et définition des besoins	0	1	2	5	2	10	Traiter	Oui	2- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1-mettre en place une cellule chargée d'assistance juridique aux acteurs d'exécution des marchés 2-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique (non respect du code d'éthique) 3-former les acteurs aux procédures d'exécution des marchés publics 3-renforcer le contrôle a priori (formation) 4-former les acteurs en matière d'évaluation et de définition des besoins	1-janvier 2019 2- décembre 2018 3-juillet 2018 4-juillet 2018	1- décembre 2021 2- permanente 3- permanente 4- permanente	



**PROCESSUS IV.2 :
RECEPTION DE LA PRESTATION**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne				Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = Pxl		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = Pxl	Déjà Surve nu Oui/N on		Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre		
																							Début	Fin	
1	Demande de réception	non élaboration de la demande de réception	risque opérationnel	1-non maîtrise de le réglementation, 2-oubli 3-ignorance 4-travail à l'informel	1-retard de la programmation de la réception par l'autorité contractante 2-litiges 3-allongement des délais d'exécution 4- application des pénalités de retard 5-blocage pour l'utilisation du bien	1-titulaire 2-autorité contractante 3- PTF 4-population	4	5	20	1-établissement de tableaux de bord pour le suivi de la part de l'autorité contractante 2-établissement de tableaux de bord pour le suivi de la part du titulaire 3-élaboration de mise en demeure en cas de retard 4-mise en œuvre d'un plan de formation des acteurs du secteur privé relatif à la réception	1-inexistence de tableaux de bord pour le suivi de la part de l'autorité contractante 2-inexistence de tableaux de bord pour le suivi de la part du titulaire 3-mise en œuvre d'un plan de formation des acteurs du secteur privé relatif à la réception 4-non élaboration de mise en demeure en cas de retard	1	1	2	3	4	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-élaborer des tableaux de bord pour le suivi de l'exécution de la part de l'autorité contractante 2-élaborer des mises en demeure en cas de retard 3-mettre en œuvre un plan de formation au profit des acteurs du secteur privé relatif à la réception 4- responsabiliser les agents avec la tenue d'un registre de suivi 5-concevoir un logiciel de suivi de l'exécution	1-juin 2018 2-juin 2018 3-janvier 2019 4-juillet 2018 5-janvier 2021	1-permanente 2-permanente 3-permanente 4-décembre 2018 5-décembre 2021		

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
1	Demande de réception	introduction de demande anticipée de réception par le titulaire en vue de jouer sur les délais	Risque d'intégrité	1-désir d'échapper à l'application des pénalités de retard 2-manque de compétence 3-non maîtrise des délais	1-convocation de la commission de réception pour des prestations non achevées 2-impossibilité de réceptionner car conditions non remplies	1-titulaire 2-autorité contractante 3-commission de réception 4-gestionnaire de crédits	3	5	10	1-utilisation du référentiel des délais 2-mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie 3-utilisation de tableaux de bord 4-mise en œuvre de sanctions en cas de défaillance	1-existence d'un code d'éthique et de déontologie 2-existence de sanctions 3-non application de sanctions en cas de défaillance 4-non respect du code d'éthique et de déontologie 5-mise en œuvre d'un plan de formation des acteurs du secteur privé relatif à la réception	1	1	1	1	4	4	Traiter	Oui	3- Zone d'amélioration(Attention immédiate)- Procédures de contrôle	1-contrôler l'application du référentiel de délais 2-élaborer les tableaux de bords pour le suivi 3-contrôler l'application des sanctions prononcées par l'ORD en cas de défaillance du titulaire 4- sensibiliser les acteurs au respect du code d'éthique et de déontologie	1-avril 2019 2--juillet 2018 3- décembre 2018 4--juillet 2018	1- permane nt 2-- permane nt 3-- permane nt 4-- permane nt	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
2	Livraison	collusion entre le titulaire et le magasinier lors de la livraison	Risque de fraude, corruption, détournement	1-mauvaise santé financière du titulaire 2-cupidité du titulaire et du magasinier 3-manque de sérieux du titulaire et du magasinier 4-désir de fraude 5- ignorance/néglig ence du code d'éthique et de déontologie 6-absence de suivi des stocks	1-perte financière 2-réception de quantités non atteintes 3-non atteinte des objectifs de l'autorité contractante 4-atteinte à l'image de la structure	1-titulaire 2-magasinier 3-gestionnaire de crédits 4	5	5	25	1-existence du contrôle hiérarchique (sanction) 2-existence de loi et décret sanctionnant la collusion/code d'éthique et de déontologie 3- sensibilisation sur le code d'éthique et de déontologie 5-existence de système de suivi de stock	1-insuffisance de contrôle hiérarchique 2-insuffisance dans la mise en œuvre des sanctions contenu dans le dispositif réglementaire 3- insuffisance dans la sensibilisation sur le code d'éthique et de déontologie 5-insuffisance dans le suivi des stocks	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-mettre en œuvre la comptabilité matière 2-contrôler l'application de la comptabilité matière 3-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique 4- sensibiliser les acteurs au respect du code d'éthique et de déontologie	1-janvier 2019 2-janvier 2020 3-juillet 2018 4-	1- permane nt 2- permane nt 3- permane nt 4-	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																Début	Fin							
2	Livraison	livraison tardive, fictive, partielle	risque opérationnel	1-non maîtrise des délais 2-manque de sérieux du titulaire 3-désir de fraude de la part du titulaire	1-non atteinte des objectifs de l'acheteur 2-réception de quantités non atteintes 3-perte financière pour l'acheteur	1-titulaire 2-commission de réception 3-gestionnaire de crédits	5	5	25	1-existence de manuel de procédures 2-existence de référentiel de délais 3-existence de contrôle hiérarchique 4-existence de tableaux de bord 5-application de mise en demeure	1-référentiel de délais	1-manuel de procédures 2-contrôle hiérarchique 3-tableaux de bord 4--mise en demeure	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-élaborer un manuel de procédures 2-exercer le contrôle hiérarchique sur les livraisons 3-élaborer et suivre les tableaux de bord 4--élaborer les mises en demeure 5-évaluer l'application du référentiel des délais 6-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique	1-juillet 2018 2-juillet 2018 3-juillet 2018 4-juillet 2018 5-avril 2019	1-décembre 2018 2-permanent 3-permanent 4-permanent 5-permanent 6-permanent

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5			Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)
																	Début	Fin					
3	Convocation des membres de la commission de réception	omission des lettres de convocation	Risque Opérationnel	1-non maîtrise de la réglementation/ incompétence 2-absence de l'agent chargé de rédiger les lettres 3-travail à l'informel 4-négligence 5- oubli	1-blocage 2-retard dans la réception 3-non atteinte des objectifs car besoins non satisfaits 4- recours devant l'ORD	1-gestionnaire de crédits 2-titulaire	4	5	20	1-existence de manuel de procédures 2-existence de dispositions réglementaires encadrant la réception 3-mise en œuvre de renforcement de capacités mettant l'accent sur l'écrit 4-sensibilisation sur le code d'éthique et de déontologie	1-insuffisance dans l'application du manuel de procédures 2-non respect des dispositions réglementaires encadrant la réception 3-insuffisance du renforcement de capacités mettant l'accent sur l'écrit 4-sensibilisation insuffisante sur le code d'éthique et de déontologie	1	2	3	3	3			9	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-former les acteurs à la maîtrise de la réglementation 2-relire et vulgariser le manuel de procédures 3-sensibiliser les acteurs au respect du code d'éthique et de déontologie 4-élaborer des tableaux de bord 5-controler l'application des délais

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques					
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5			Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surv enu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandation s)	Période retenue pour mise en œuvre	
																								Début	Fin
3	Convocation des membres de la commission de réception	transmission sélective des lettres de convocation	Risque Opérationnel	1- fraude	1-favoritisme 2-corrupcion 3-fraude 4-faux 5-non respect de la réglementation	1-gestionnaire de crédits 2-commission de réception	5	3	15	1-existence de manuel de procédures 2-existence de modules de formation sur l'intégrité dans la commande publique 3-existence d'écodé d'éthique et de déontologie	1-code d'éthique et de déontologie 2-manuel de procédure	1insufisance de formation sur l'intégrité dans la commande publique				5	3	15	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-sensibiliser les acteurs au respect du code d'éthique et de déontologie	1-juillet 2018	1- permane nt 2- permane nt	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre			
																										Début
4	Pré-réception (réception technique pour réception provisoire)	établissement de faux PV pour pré-réception	Risque de fraude, corruption, détournement	1-compromis pour sauver le marché au regard des nécessités, de l'attente de la population 2-corrupcion 3-collusion entre acteurs 4-insuffisance de sanction 5-absence d'un nombre suffisant de techniciens 6-négligence	1-réception de prestation de mauvaise qualité 2-atteinte à l'image de l'autorité contractante 3-refus de réception provisoire 4-entreprise défaillante	1-autorité contractante 2-titulaire 3-PTF	5	4	20	1-existence d'un code d'éthique et de déontologie 2-existence d'une loi réprimant la corruption 3-existence de numéros verts (ARCOP, RENLAC)	1-existence d'un code d'éthique et de déontologie 2-existence d'une loi réprimant la corruption 3-existence de numéros verts	1-sensibilisation insuffisante au code d'éthique et de déontologie 2-repression insuffisante de cas de corruption ou de fraude	1	1	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-sensibiliser les acteurs au respect du code d'éthique et de déontologie 2-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique en cas d'établissement des faux PV	1-juliet 2018 2-décembre 2018	1-permanente 2-permanente		

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba- (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Appétenc e pour le Risque	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
5	Réception provisoire	collusion entre titulaire et les commissaires	Risque de fraude, corruption, détournement	1-motivation insuffisante des commissions de réception 2-non respect du code d'éthique et de déontologie 3-non respect des obligations par le titulaire 4-familiarité entre acteurs, pesanteurs sociaux 5-interférence de la hiérarchie 8-non application de sanctions	1-atteinte à l'image de la structure 2-blocage de la procédure 3-difficulté dans la suite du processus 4-non atteinte des objectifs de la structure 5-recours devant l'ORD 6-réception de biens non conformes (qualité et quantité)	1-prestataire 2-commissaires 3- autorité contractante	5	4	20	1-existence d'une réglementation 2-utilisation d'un manuel de procédure 3-mise en œuvre de sanction en cas de collusion 4-existence d'une prise en charge conséquente et immédiate des membres de la commission de réception 5-sensibilisation au respect du code d'éthique et de déontologie	1-application insuffisante des sanctions prévues par la réglementation 2-application insuffisante des manuels de procédure des DAF et DMP 3-inexistence d'une prise en charge conséquente et immédiate des membres de la commission de réception 4-sensibilisation insuffisante au respect du code d'éthique et de déontologie	1	1	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-relire et vulgariser les manuels de procédures de DAF et de DMP et le guide de l'autorité contractante pour prendre en compte les procédures de réception 2-relire l'arrêté relatif à la prise en charge des membres de la Commission de réception dans le but de la rehausser. 3-sensibiliser les acteurs au respect du code d'éthique 4- contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique en cas de collusion 5-sensibiliser les acteurs à la dénonciation en cas de collusion	1-juin 2018 2-mars 2019 3-juillet 2018 4-décembre 2018 5-juillet 2018	1-décembre 2018 2-décembre 2019 3-permanent 4-permanent 5-permanent	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
6	pré réception technique pour réception définitive	établissement de faux PV de pré- réception définitive	Risque de fraude, corruption, détournement	1-compromis pour sauver le marché au regard des nécessités ,de l'attente de la population 2-corrupcion 3-collusion entre acteurs 4-insuffisance de sanction 5-absence d'un nombre suffisant de techniciens 6-négligence	1-réception de prestation de mauvaise qualité 2-atteinte à l'image de l'autorité contractante 3-refus de réception provisoire 4-entreprise défaillante	1-autorité contractante 2-titulaire 3-PTF	5	4	20	1-existence d'un code d'éthique et de déontologie 2-existence d'une loi réprimant la corruption 3-existence de numéros verts (ARCOP ,RENLAC)	1-existence d'un code d'éthique et de déontologie 2-existence d'une loi réprimant la corruption 3-existence de numéros verts	1-sensibilisation insuffisante au code d'éthique et de déontologie 2-repression insuffisante de cas de corruption ou de fraude	1	1	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-sensibiliser les acteurs au respect du code d'éthique et de déontologie 2-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique en cas d'établissement des faux PV	1-juillet 2018 2- décembr e 2018	1- permane nt 2- permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
7	Réception définitive	report de la réception	Risque Opérationnel	1- absence/indispon nibilité de certains membres de la commission de réception 2-inaccessibilité du site de réception ou de livraison 3-manque de moyens matériels pour se rendre au lieu de réception 5-incapacité à réunir les conditions de contrôle (dispersion du bien, consommation)	1-perte financière pour l'autorité contractante dû à l'impossibilité de réaliser la garantie (délai expiré) 2-retard quant à la période prévue pour le remboursement de la garantie 3-atteinte à l'image de l'administration 4-recours à l'ORD 5-Dénonciation dans la presse	1-titulaire 2-autorité contractante	3	4	12	1-disponibilité des membres de la commission de réception 2-Instauration de communication entre les structures impliquées 3- planification/anti cipation des réceptions 4-dotation conséquente de l'autorité contractante en moyens matériels pour se rendre au lieu de réception	1- absence/indispon nibilité de certains membres de la commission de réception 2-insuffisance de communication entre les structures impliquées 3-manque de planification/anti cipation des réceptions 4-dotation insuffisante de l'autorité contractante en moyens matériels pour se rendre au lieu de réception	0	1	2	3	3	9	Traiter	oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-contrôler l'application des délais de réception 2-fixer les délais de convocation en cas de report dans les manuels de procédures des DMP, DAAF et dans le guide de l'autorité contractante 3-élaborer les tableaux de bord pour la réception 4-doter la DAAF en moyens matériels roulant pour se rendre au lieu de réception	1-avril 2019 2-juillet 2018 3- juillet 2018 4-janvier 2019	1- permane nt 2- décembr e 2018 3- permane nt 4- décembr e 2021	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5			Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Survenu Oui/Non	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																					Début	Fin		
8	Remise des attestations de bonne exécution	délivrance d'attestation de complaisance	Risque de fraude, corruption, détournement	1-manque de rigueur 2-fraude, corruption 3-pression sociale 4-absence de sanctions	1-ouverture de l'accès aux marchés aux entreprises défaillantes 2-mauvaise exécution 3-atteinte à l'image de l'autorité contractante 4-abandon des prestations	1-Autorité contractante 2-Titulaire	4	4	16	1-existence d'un contrôle hiérarchique 2-sensibilisation au code d'éthique et de déontologie 3-application de sanctions 5-intégration du contrôle de l'attestation de bonne fin lors des missions d'audits	1-intégration du contrôle de l'attestation de bonne fin lors des missions d'audits	1-insuffisance du contrôle hiérarchique 2-insuffisance de sensibilisation au code d'éthique et de déontologie 3-insuffisance dans l'application des sanctions	1	1	2	3	3	9	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1--sensibiliser les acteurs au code d'éthique et de déontologie 2-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique	1-juillet 2018 2-décembre 2018	1-permanente 2-permanente



**PROCESSUS IV.3 :
PAIEMENT DU TITULAIRE DU
MARCHE**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5			Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)
																Début	Fin						
1	Constitution de la garantie de remboursement de l'avance	établissement de fausses garanties de remboursement de l'avance	Risque de fraude, corruption, détournement	1-manque de sérieux du titulaire 2-intention de fraude, corruption, faux 3-collusion entre les titulaires et les employés des institutions financières	1-sanctions 2-impossibilité de réaliser la garantie 3-résiliation du marché 4-contentieux	1-titulaire 2-institution de financement 3-autorité contractante	5	5	20	1-existence d'un système d'un contrôle des garanties 2-application des sanctions à l'encontre des contrevenants 3-sensibilisation au respect du code d'éthique	1- insuffisance dans le système de contrôle des garanties 2- insuffisance dans l'application de sanctions à l'encontre des contrevenants 3-sensibilisation insuffisante au code d'éthique	1	1	2	3	4	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-vérifier systématiquement l'authenticité des garanties 2-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique; -contrôler l'application des sanctions prononcées à l'encontre du titulaire 3-sensibiliser les acteurs au respect du code d'éthique	1-juillet 2018 2- décembr e 2018 3-juillet 2018	1- permane nt 2- permane nt 3- permane nt

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surv enu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
2	Avances et acomptes	faux au niveau des attachement pour le paiement des acomptes	Risque de fraude, corruption, détournement	1-fraude/corruption 2-collusion entre le maître d'œuvre et le titulaire 3-recherche de gain facile 4-absence/insuffisance de contrôle sur le maître d'œuvre	1-mauvaise exécution 2-atteinte à l'image de la structure 3-perte financière	1-fournisseur 2-autorité contractante 3-maître d'œuvre	5	4	16	1-sensibilisation au code d'éthique 2-application de sanctions 3-instaurer d'un système de contrôle sur le maître d'œuvre	1-sensibilisation insuffisante au code d'éthique 2-application insuffisante de sanctions 3-insuffisance de contrôle sur le maître d'œuvre	1	1	2	3	3	9	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-sensibiliser les acteurs au code d'éthique 2-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique 3-mettre en œuvre le suivi administratif sur le maître d'œuvre	1-juillet 2018 2-décembre 2018 3-juillet 2018	1-permanente 2-permanente 3-permanente	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5			Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Survenu Oui/Non	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																		Début	Fin					
3	Paiement du solde	omission de la retenue de garantie/ non constitution de la garantie de parfait achèvement	Risque Opérationnel	1-non maîtrise de procédures de paiement 2- négligence/oubli 3- fraude/corruption 4-non application de sanctions	1-perte financière pour l'administration 2-impossibilité de réaliser la garantie du parfait achèvement 3-perte de moyen de pression sur le titulaire du contrat	1-Autorité contractante 2-Titulaire 3-DG-CMEF 4-DGTCP	5	4	12	1-existence de formation en procédures de paiement 2-sensibilisation au code d'éthique 3-application de sanctions	1-existence du CID qui facilite le paiement de la retenue de garantie au niveau central	1-insuffisance de formation en procédures de paiement 2-manque de sensibilisation au code d'éthique 3-non application de sanctions 4-insuffisance dans l'application des textes	1	2	3	2	2	4	Traiter	Oui	4- Zone d'observation (Réévaluation périodique)	1-former les acteurs en procédures de paiement 2-sensibiliser les acteurs au code d'éthique 3-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique 4-intégrer dans le logiciel de gestion financière des autres autorités contractantes, le volet "retenue de garantie ou garantie de parfait achèvement"	1-juillet 2018 2-juillet 2018 3-décembre 2018 4- mars 2019	1-permanente 2-permanente 3-permanente 4-décembre 2021

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques	
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surv enu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																	Début	Fin					
4	Mains levées	retard dans les mains levée (entraînant des agios pour le soumissionnaire ou titulaire)	Risque Opérationnel	1-mauvais archivage des fonds de dossiers 2-introduction tardive des main levée de caution 3-absence d'encadrement des délais de délivrance des mains levées de caution 4-absence de tableau de bord pour le suivi du marché au niveau du titulaire	1-atteinte à l'image de la structure 2-recours/contentieux	1-Autorité contractante 2-Titulaire 3-Institutions financières	4	5	20	1- existence d'un système d'archivage des fonds de dossiers 2-existence de tableau de bord pour le suivi du marché au niveau du titulaire 3-existence d'un référentiel de délais prenant en compte les mains levées de caution	1-insuffisance d'un système d'archivage des fonds de dossiers 2-insuffisance de suivi du marché au niveau du titulaire 3-inexistence d'un référentiel de délais prenant en compte les mains levées de caution	1	1	2	3	4	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-mettre en place un système d'archivage des fonds de dossiers 2-mettre en place un dispositif de suivi du marché au niveau de l'autorité contractante 3-intégrer dans le manuel de procédures des DAAF des délais prenant en compte les mains levées de caution	1- juillet 2018 2-juillet 2018 3-juillet 2018	1- décembre 2020 2- permanente 3- décembre 2018

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
5	Application des pénalités de retard	falsification des documents, empêchant l'application des pénalités	Risque de fraude, corruption, détournement	1 intention de fraude 2-cupidité 3-collusion entre titulaire et gestionnaire	1-impossibilité d'appliquer les pénalités 2-pertes financières	1-gestionnaire de crédits 2-titulaire 2-DG-CMEF 3-DGTCP -	5	5	25	1-application de sanctions 2-sensibilisation au code d'éthique 3-existence de contrôle hiérarchique	1-insuffisance d'application de sanctions 2-manque de sensibilisation au code d'éthique 3-insuffisance du contrôle hiérarchique	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-exercer le contrôle hiérarchique sur la conformité des documents notamment les ordres de services, les PV de réception 2-contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique ou l'ORD ou les tribunaux 3--sensibiliser les acteurs au respect du code d'éthique	1-juillet 2018 2- décembr e 2018 3-juillet 2018	1- permane nt 2- permane nt 3- permane nt	



**PROCESSUS IV.4 :
SUIVI ET CONTROLE DE LA PHASE
D'EXECUTION**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques	
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																	Début	Fin					
1	Contrôle du cabinet ou du service technique	absence de contrôle réel	Risque de Défaillance	1-absence de contrôle de l'AC sur le cabinet, 2-absence de dotation en moyens financiers pour les sorties terrain de l'AC pour les supervisions, 3-collusion entre AC et cabinet 4-collusion entre titulaire et cabinet 5-absence de moyens humain, matériel et financiers pour le cabinet	1-mauvaise exaction des travaux 2-inexécution des travaux 3-résiliation du contrat 4-recours de l'autorité contractante 6-non atteinte des objectifs de l'autorité contractante 7-pertes de financement	1-autorité contractante 2-maitre d'œuvre 3-titulaire 4-PTF	5	5	25	1-existence d'un système de contrôle de l'AC sur le cabinet, 2-dotation suffisante de l'AC en moyens financiers pour les sorties terrain 3-sensibilisation au code d'éthique 4-application de sanctions 5-concordance entre les moyens humain, matériel et financiers contenus dans l'offre du cabinet et ceux déployés réellement sur le terrain	1-1-insuffisance de contrôle de l'AC sur le cabinet, 2-dotation insuffisante de l'AC en moyens financiers pour les sorties terrain 3-manque de sensibilisation au code d'éthique 4-insuffisance dans l'application de sanctions 5-disconcordance entre les moyens humain, matériel et financiers contenus dans l'offre du cabinet et ceux déployés réellement sur le terrain	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1- mettre en place un système de contrôle de l'AC sur le maître d'œuvre, 2-doter conséquemment l'AC en moyens financiers et matériel roulant (4 roues, 2 roues) pour les sorties terrain 3- sensibiliser les acteurs sur le code d'éthique 4- contrôler l'application des sanctions prononcées par le supérieur hiérarchique	1-juillet 2018 2-mars 2019 3-juillet 2018 4-décembre 2018	1- permanente 2- permanente 3- permanente 4- permanente

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5			Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Survenu Oui/Non	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)
																	Début	Fin					
4	Contrôle de l'exécution par le bailleur	mauvaise utilisation des ressources	Risque de fraude, corruption, détournement	1-manque de compétence 2-intention de fraude	1-besoin non satisfait	1-PTF 2-AC	5	4	20	1-manuel d procédures 2-planification	1-insuffisance dans l'application du manuel de procédures 2-insuffisance dans la planification	2	2	3	3	2			6	Traiter	Oui	2- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1-appliquer le manuel de procédures 2-planifier

MACROPROCESSUS V : REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE



**PROCESSUS V.1 :
GESTION DES DIFFERENDS**

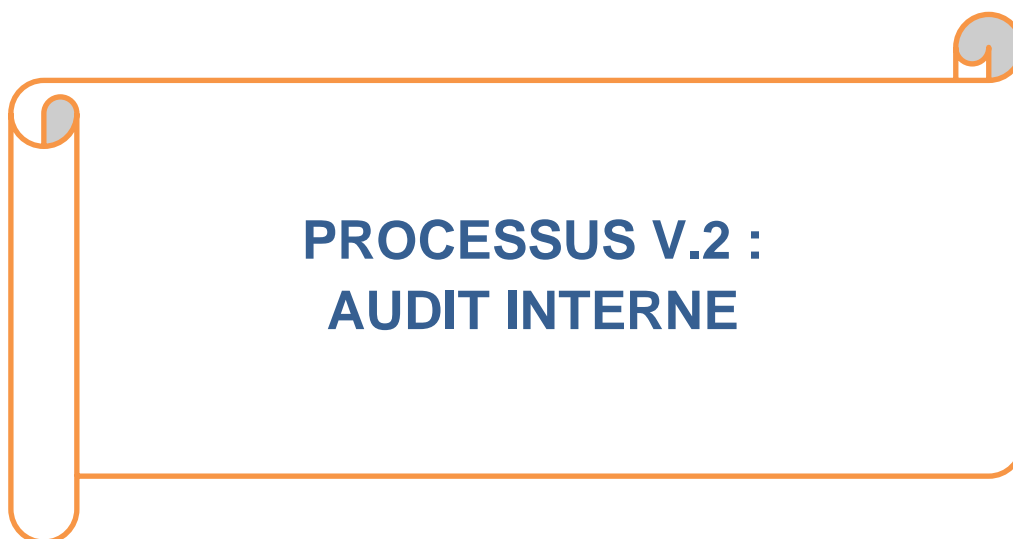
Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 3	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
1	Gestion des litiges dans la phase de passation de marchés publics	Contestation des décisions de l'ORD	Risque Juridique	1-Absence de base légale de la décision 2-Non respect du principe du contradictoire 3-Motivation insuffisante de la décision 4-Apparition d'éléments nouveaux postérieurs à la décision 5-Volonté d'une des partie de satisfaire son égo	1-Retard dans la mise en œuvre de la procédure de la commande publique 2-Paiement de dommages intérêts par l'Etat 3-Atteinte à la crédibilité de l'ARCOP	1-ARCOP 2-Autorité contractante 3-Prestataire 4-AJT 5-Tribunaux administratifs	5	5	25	1- Existence de formations continues sur la réglementation relative à la commande publique au profit des membres de l'ORD 2- Montant de la caution de recours suffisamment élevé pour décourager les recours non pertinent 3- Existence d'un manuel de procédures (guide d'instruction des requêtes, etc.) 4-Existence d'un code d'éthique et de déontologie à l'ARCOP 5- Existence d'un conseil juridique pour l'assistance de l'ARCOP devant les tribunaux administratifs 6-Existence d'un guide de l'autorité contractante	1- Existence de formations continues sur la réglementation relative à la commande publique au profit des membres de l'ORD 2-Existence d'un guide de l'autorité contractante	1- Montant de la caution de recours peu élevé pour garantir le sérieux des recours 2- Absence de manuel de procédures relatif au règlement des litiges (guide d'instruction des requêtes, etc.) 3-Absence de code d'éthique et de déontologie à l'ARCOP 4- Conseil juridique pour l'assistance de l'ARCOP devant les tribunaux administratifs peu opérationnel	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1- Mener une réflexion en interne en vue de rehausser le montant de la caution proportionnellement au montant prévisionnel du marché 2- Élaborer et mettre en œuvre un manuel des procédures prenant en compte la gestion des litiges 3-Recourir au service d'un cabinet juridique pour l'assistance de l'ARCOP devant les tribunaux administratifs	1-2018 2-2018 3-2018	1-Juin 2019 2-Déc 2018 3-Déc 2019

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistantes		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact Probabilité = P x Pré Score = P x I	Déjà Surveillé Oui/N		Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre			
																				Début	Fin			
1	Gestion des litiges dans la phase de passation de marchés publics	Absence de constance dans les décisions de l'ORD (jurisprudence)	Risque Juridique	1-Méconnaissance des textes régissant la commande publique 2-mauvaise application ou interprétation des textes régissant la commande publique 4-Non instruction des dossiers avant une séance de l'ORD 5-Mauvaise instruction des dossiers 6-Vide juridique sur une question déterminée 7-Fraude 8-Corruption	1- atteinte à la crédibilité de l'ARCOP 2-contestation des décisions devant les juridictions administratives (multiples recours) 3-Insécurité juridique 4-perte de ressources financières	1-ARCOP 2-juridictions administratives 3-les requérants 4-les autorités contractantes	5	4	20	1-Instructions des dossiers par les membres du secrétariat permanent de l'ARCOP avant toute session ORD 2-Existence de motivation juridique (texte législatif ou réglementaire) des décisions de l'ORD 3-Existence et mise en œuvre de procédures formalisées d'instruction des requêtes 4-Existence de formation continue au profit de tous les acteurs intervenants dans la chaîne du règlement des différends 5-Existence d'un recueil de décisions de l'ORD 6-Existence d'un recueil de jurisprudence de l'ORD commenté et annoté 7-Existence d'un code d'éthique et de déontologie 8-Existence de formations continues sur la commande publique au profit des membres de l'ORD 8-Existence de rencontre d'échange entre les membres de l'ORD pour harmoniser leurs points de vue sur certaines thématiques précises	1-Instructions effective des dossiers par les secrétaires de l'ORD avant toute séance ORD 2-Existence de motivation juridique (texte législatif ou réglementaire) des décisions de l'ORD 3-Existence de formation continue au profit de tous les acteurs intervenants dans la chaîne du règlement des différends; 4-Existence d'un code d'éthique et de déontologie	1-Absence de guide d'instruction des requêtes 2-Absence de base légale pour certaines questions pratiques de décisions de l'ORD 3-Absence de recueil de jurisprudence de l'ORD 4-Absence de recueil de jurisprudence de l'ORD 5-Insuffisance de formations continues sur la commande publique au profit des membres de l'ORD 6-Rencontres d'échanges entre les membres de l'ORD pour harmoniser leurs points de vue sur certaines thématiques précises non systématiques	1	1	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Elaborer et mettre en œuvre un guide d'instruction des requêtes de l'ORD 2-Tenir (en cas de besoin) des réunions d'échange thématiques entre les membres de l'ORD 3-Constituer un recueil des décisions de l'ORD 4-Constituer et mettre à jour périodiquement un recueil de jurisprudence de l'ORD commenté et annoté 5-Organiser des formations continues au profit des membres de l'ORD	1-2018 2-Au besoin 3-2018 4-2019 5-Périodique	1-Déc 2019 2-3-Déc 2019 4-Déc 2020 5-

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent		Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5		Score = P x I	Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro		Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surv enu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
2	Gestion des conciliations dans la phase d'exécution des marchés publics	Absence de conciliation	Risque Opérationnel	1-Mauvaise exécution de marché 2-Mauvaise foi de l'autorité contractante 3-Manque de communication entre les parties 4-Retard dans l'exécution des marchés 5-Retard dans la mise en œuvre des procédures et perte de la ligne budgétaire 6-Absence de pouvoir contraignant de l'ARCOP pour concilier les parties 7-Echec de corruption 8-Absence d'une partie après plusieurs convocations	1-Saisine des juridictions administratives 2-Atteinte à la crédibilité de l'autorité contractante 3-Atteinte à la crédibilité de l'entreprise	1-ARCOP 2-Juridictions administratives 3-Prestataires 4-Autorités contractantes 5-DGCMEF	4	5	20	1-Prise en charge effective du suivi administratif de l'exécution de la commande publique par l'autorité contractante 2-Documentation (existence d'écrits) de toutes les étapes et incidents de la phase d'exécution 3-Existence motivation juridique (législatif /réglementaire) des décisions prises par l'Autorité contractante concernant l'exécution de la commande publique 4-Convocation régulière de toutes les parties prenantes aux sessions de l'ORD en matière de conciliation 5-Respect de droit de la défense par l'ORD lors des sessions de conciliation 7- Existence et mise en œuvre d'un code d'éthique et de déontologie dans le domaine de la commande publique	1-Absence de pouvoir contraignant de l'ARCOP dans la phase conciliation 2-Code d'éthique et de déontologie non suffisamment vulgarisé 3-Suivi de l'exécution de la commande publique par l'Autorité contractante non systématique 4-Respect du formaliste non systématique et généralisé pour toutes les étapes et incidents d'exécution de la commande publique 5-Motivation juridique (législatif /réglementaire) des décisions prises par l'Autorité contractante concernant l'exécution de la commande publique non généralisée	2	1	3	2	4	8	Traiter	Oui	3- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Procédures de contrôle	1-Faire un plaidoyer auprès de l'UEMOA pour rendre litigieux les différends entre parties dans la phase d'exécution 2-Vulgariser (diffusion et sensibilisation) suffisamment le code d'éthique et de déontologie 3-Rappeler par note circulaire aux Autorités contractantes l'obligation de suivre l'exécution de la commande publique qu'elles conduisent sanctionné par des rapports de suivi 4-Rappeler par note circulaire aux Autorités contractantes l'obligation de constater par écrit toutes les étapes et incidents d'exécution de la commande publique qu'elles conduisent 5-Contrôler la motivation juridique (législatif /réglementaire) des décisions prises par l'Autorité contractante concernant l'exécution de la commande publique non généralisée	1-2018 2-Périodique 3-2018 4-2018 5-Périodique	1-Déc 2019 2-Déc 2018 4-Déc 2018 5-	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appéte nce pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
3	Gestion des différends en matière de discipline	Non systématisation de l'auto saisine en matière de discipline	Risque d'intégrité	1-Faiblesse de ressources (humaines, matérielles et financières) 2-Manque de volonté 3-Corruption, collusion, favoritisme	1-Impunité des auteurs de violations de la réglementation 2-Persistance des mauvaises pratiques dans la commande publique 3-perte d'argent 4-Dépense fictive ou mauvaises prestations	1-ARCOP 2-Autorités contractantes 3-Fournisseurs 4-Presses 5-Citoyen	5	5	25	1-Existence d'un numéro vert 2-Existence d'une cellule d'enquête opérationnelle 3-Existence d'un dispositif de collecte de données relatives aux violations de la réglementation rapportées par voie de presse ou tout autre moyen avant la mise en place de la cellule d'enquête 4-Existence de procédures formalisées de gestion des dénoncations	1-Existence d'un numéro vert 2-Existence d'une cellule d'enquête opérationnelle	1	1	1	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Allouer des ressources adéquates (humaines, matérielles et financières) en vue de la prise en charge des enquêtes 2-Responsabiliser l'ensemble du personnel de l'ARCOP pour la collecte de données relatives aux dénoncations 3-Concevoir et mettre en œuvre un manuel de gestion des dénonciations	1- Annuelle 2018 2- Permane nte 3-2019	1- 2- 3-Déc 2019	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques	
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre
																		Début	Fin				
4	Suivi de l'exécution des décisions de ORD	Insuffisance de suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD	Risque de Défaillance	1-Ignorance de la nécessité de suivi de la mise en œuvre des décisions 2-Absence de mécanisme de suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD 3-Activité non contraignante	1-Non respect des décisions de l'ORD 2- Rédondance des saisines dans la mise en œuvre des commandes publiques 3-Retard	1- ARCOP 2- Autorités contractantes 3- Prestataires	5	4	20	1-Existence de procédures formalisées pour le suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD 2-Existence de contrôle du suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD. 3-Existence de formations continues sur la gestion des litiges. 4-Institution de rapports périodiques de suivi de la mise en œuvre des décisions pour contraindre les acteurs à suivre leur mise en œuvre. 5-Application de mesures disciplinaires à l'encontre des autorités contractantes qui ne respectent pas les décisions de l'ORD. 6-Existence d'une application informatique de suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD 9-Existence de ressources humaines adéquate pour le suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD	1-Absence de manuel de procédure de gestion des litiges 2-Absence d'obligation de produire des rapports périodiques de suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD 3-Mécanisme de suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD peu opérationnel 4-Absence d'application informatique de suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD 5-Insuffisance de personnel pour le suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD	1	1	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Formaliser les procédures de suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD 2-Instituer et produire des rapports périodiques de suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD. 3-Renforcer le service de suivi évaluation en ressource humaine 4-Automatiser le suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD 5-Contrôler le suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD	1-2018 2-Périodique 3-2019 4-2019 5-Permanente	1-Déc 2019 2-3-Juin 2019 4-Déc 2019 5-



**PROCESSUS V.2 :
AUDIT INTERNE**

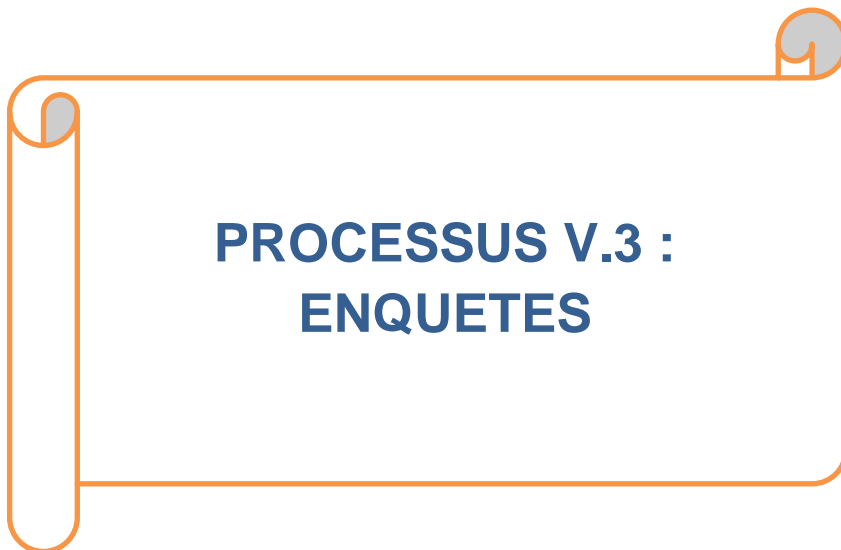
Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques	
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = P x Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on		Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																						Début	Fin
1	Planification des missions d'audit	Inadéquation du contenu des TDR avec les objectifs attendus	Risque Opérationnel	1-Non implication de tous les acteurs dans l'élaboration des TDR 2-Insuffisance de crédits 3-non maîtrise des techniques d'élaboration des TDR 4-Mauvaise expression des besoins 5-Ignorance de l'importance des TDR	1- absence/mauvaise proposition (cas d'inadéquation flagrante) 2- non atteinte des objectifs	1-ARCOP 2-Autorités contractantes	5	5	25	1- Existence de procédures formalisées pour l'élaboration des TDR prenant en compte l'implication effective des parties prenantes dans l'élaboration des TDR 2-Existence de crédits suffisants pour les missions d'audit 3-Existence de formations continues sur les techniques d'élaboration des TDR au profit des acteurs 4-Existence et application d'un code d'éthique et de déontologie 5-Existence d'un canevas type de TDR pour les missions d'audit	1- Absence de procédures formalisées pour l'élaboration des TDR 2-Insuffisance de crédits budgétaires pour les missions d'audit 3-Absence de formations continues sur les techniques d'élaboration des TDR au profit des acteurs 4-Code d'éthique et de déontologie non suffisance diffusé	1	2	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1- Formaliser les procédures d'élaborations des TDR qui prennent en compte l'implication de tous les directions et services de l'ARCOP 2-Doter l'ARCOP de crédits budgétaires adéquates pour les missions d'audit 3-Organiser des formations continues prenant en compte les techniques d'élaboration des TDR au profit des acteurs 4-Vulgariser (diffuser et sensibiliser) le code d'éthique et de déontologie	1- Permane nte 2- Annuelle 3- Périodiq ue 4- Périodiq ue	1- 2- 3- 4-

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - P x O	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																Début	Fin							
2	Exécution des missions	Inadéquation entre les recommandations et les dysfonctionnements constatés	Risque Opérationnel	1- Incompétences des missionnaires 2- Non implication des spécialistes du domaine	1- Persistance des dysfonctionnements 2- Perte de crédibilité des auditeurs 3- Gaspillage des ressources pour la mise en des recommandations	1- ARCOP 2- Autorités contractantes 3- Prestataires	5	2	10	1- Implication des spécialistes du domaine à l'identification des recommandations 2- Existence dans les termes de références du profil du consultant et du personnel clé minimum en adéquation avec le mission d'audit 3- Participation effective du personnel clé proposé à la mission d'audit 5- Non mise en œuvre des recommandations inadéquates	1- Implication de points focaux et des spécialistes du domaine (comité de validation) aux missions d'audit de la commande publique 2- Existence dans les termes de références du profil du consultant et du personnel clé minimum en adéquation avec le mission d'audit	1- Non participation systématique du personnel clé proposé aux missions d'audit de la commande publique 2- application des recommandations suscitées en amont bien qu'elles soient en inadéquation avec les dysfonctionnements	1	1	2	4	1	4	Tolérer	Oui	2- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1- Veiller à la participation effective du personnel clé proposé aux missions d'audit de la commande publique 2- Sensibiliser les audités sur la conduite des missions d'audit	1- Permanente 2- Périodique	1- 2-

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne				Risque résiduel		Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Probab (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prevention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
3	Élaboration des rapports	Complaisance du rapport d'audit	Risque Opérationnel	1-Volonté de satisfaire certains acteurs 2- Incompétence du consultant 3-Manque d'intégrité des initiateurs 4-Volonté de dissimuler la vérité 5-Conflic d'intérêt, corruption, fraude	1-Manque d'intérêt pour le rapport 2-Perte de crédibilité du consultant 3-Persistance des dysfonctionne ments	1-ARCOP 2-Autorités contractantes 3-Prestataires	5	2	10	1- 1- Existence de procédures formalisées pour la conduite des missions d'audit prenant en compte la rédaction des rapports d'audit 2-Implication des spécialistes du domaine dans la mission d'audit 3-Existence dans les termes de références du profil du consultant et du personnel clé minimum en adéquation avec le mission d'audit 4-Participation effective du personnel clé proposé à la mission d'audit 5-Existence d'un code d'éthique et de déontologie dans la commande publique 6-Existence d'infractions spécifiques à la commande publique et mise en œuvre des sanctions prévues à cet effet 7-Existence de sensibilisation des audités sur la conduite des missions d'audit	1- Existence de procédures formalisées pour la conduite des missions d'audit prenant en compte la rédaction des rapports d'audit 2-Implication des spécialistes du domaine dans la mission d'audit 3-Existence dans les termes de références du profil du consultant et du personnel clé minimum en adéquation avec le mission d'audit 4-Existence d'infractions spécifiques à la commande publique et mise en œuvre des sanctions prévues à cet effet	1-Non participation systématique du personnel clé proposé aux missions d'audit de la commande publique 2-Insuffisance de sensibilisation des audités sur la conduite des missions d'audit 3-Code d'éthique et de déontologie dans la commande publique non suffisamment vulgarisé	1	1	2	4	1	4	Traiter	Non	2- Zone d'amélioratio n (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1-Veiller à la participation effective du personnel clé proposé aux missions d'audit de la commande publique 2-Sensibiliser les audités sur la conduite des missions d'audit 3-Vulgariser (sensibiliser et diffuser) le code d'éthique et de déontologie applicable à la commande publique auprès des acteurs	1- Permane nte 2- Périodiq ue 3- Périodiq ue	1- 2- 3-

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque		Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = Pxl		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = Pxl	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre			
																						Début	Fin		
4	Suivi des recommandati ons	Non mise en œuvre du plan d'actions	Risque Opérationnel	1-Inadéquation des recommandation s et les dysfonctionnem ents 2-Absence de volonté politique 3-Absence de ressources financières 4-Absence de mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandation s	1-Non atteinte des objectifs de la structure 2-Persistence des dysfonctionnem ents 3-Perte de crédibilité de la structure	1-ARCOP 2-PTF 3-Gouvernement 4-Autorités contractantes 5-Prestataires	5	4	20	1-Existence de ressources financières suffisantes pour la mise en œuvre du plan d'action 2-Existence d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations	1-Insuffisance de ressources financières pour la mise en œuvre du plan d'action 2-Mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations peu opérationnel	1	1	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Alouer des ressources financières adéquates pour la mise en œuvre du plan d'actions 2-Suivre périodiquement la mise en œuvre des recommandations des rapports d'audit	1-Annuel 2- Périodiq ue	1- 2-		

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risques retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appéte nce pour le Risque		Classement		Plan de management des risques	
							Impact (I) 1 à 5 Proba. (P) 1 à 5 Score = P x I	5	25		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Appéte nce pour le Risque	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
5	Classement des dossiers	Perte de dossiers ou de pièces justificatives	Risque Opérationnel	1-Méconnaissance des obligations en matière d'archivage par les acteurs concernés 2-Omissions de la part des acteurs concernés 3-Insuffisance de copies des pièces justificatives 4- Insuffisance/absen ce d'espace pour l'archivage 5- Absence/insuffisan ce d'archivistes spécialisés 6- Gestion physique des archives	1-Perte de la traçabilité des opérations de la chaîne de la commande publique 2-Difficulté à apprécier ultérieurement la sincérité et la transparence des opérations budgétaires concernées (audit, inspection, règlement des différends,...)	1-Autorité contractante 2-DG-CMEF 3-ARCOP 4-Auditeurs, Inspections, Etc.	5	5	25	1-Existence et vulgarisation d'un texte relatif à l'archivage en matière de commande publique 2-Existence et mise en œuvre de guide de tâches en matière d'archivage 3-Exigence d'un nombre de copies suffisamment élevé des pièces justificatives pour permettre l'archivage par tous les acteurs concernés 4-Existence auprès de chaque acteur concerné par l'archivage d'un espace dédié. 5-Existence de plusieurs sites d'archivage des mêmes pièces 6-Numérisation des archives, 7-Existence de logiciels de gestion des archives	1-Existence et vulgarisation d'un texte relatif à l'archivage en matière de commande publique 2-Existence et mise en œuvre de guide de tâches en matière d'archivage 3-Exigence d'un nombre de copies suffisamment élevé des pièces justificatives pour permettre l'archivage par tous les acteurs concernés 4-Existence de plusieurs sites (acteurs) d'archivage des mêmes pièces	1-Insuffisance de salles d'archive auprès des acteurs concernés. 2-Insuffisance de numérisation des archives 3-Non généralisation des logiciels de gestion des archives	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Amenager des salles d'archive auprès de chaque acteur concerné. 2-Dématérialiser progressivement le processus de la commande publique 3-Etendre l'utilisation des logiciels de gestion des archives à tous les acteurs concernés	1-2018 2-2018 3-2018	1-Déc 2020 2-Déc 2022 3-Déc 2022



**PROCESSUS V.3 :
ENQUETES**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
1	Planification	Mauvaise planification des enquêtes	Risque Opérationnel	1-Volonté de biaiser les résultats de l'enquête 2- Méconnaissance du processus (démarche pour une enquête) 3-Non implication des spécialiste du domaine au processus	1-Non atteinte des résultats escomptés 2-Faible fiabilité des résultats de l'enquête	1-ARCOP 2-Autorité contractantes 3-Prestataires	5	3	15	1-Existence de procédures formalisées pour la conduite des enquêtes en matière de commande publique 2-Existence de formations continues sur les techniques d'enquête en matière de commande publique 3-Existence et application d'un code d'éthique et de déontologie	1-Absence de guide d'enquête 2-Absence de formations continues sur les techniques d'enquête en matière de commande publique 3-Code d'éthique et de déontologie non suffisamment vulgarisé	1	1	2	4	2	8	Traiter	Non	2- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1-Formaliser et mettre en œuvre des procédures pour la conduite des enquêtes de l'ARCOP prenant les éventuelles corrections des insuffisances des rapports d'enquête 2-Organiser des formations continues prenant en compte les techniques d'enquête en matière de commande publique 3-Vulgariser (diffuser et sensibiliser) le code d'éthique et de déontologie	1-2018 2- Périodique 3- Périodique	1-Déc 2019 2- 3-	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 3	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
2	Réalisation	Non pertinence des résultats de l'enquête	Risque Opérationnel	1- Non planification/mauvaise planification des enquêtes 2-Non transmission des correspondances aux structures à enquêter 3- Inadéquation des profils des enquêteurs avec le domaine d'investigation 4-Insuffisances en ressources financières 5-Absence de manuel de procédures d'enquête 6-Faible accès à la documentation	1- Contestations 2-Atteinte à la bonne image de l'ARCOP	1-ARCOP 2-Autorités contractantes	5	4	20	1-Existence et mise en œuvre de sanctions pour les cas de rétention illégale d'information 2-Existence et mise en œuvre de texte relatif à l'archivage dans le domaine de la commande publique 3- Existence d'un système d'évaluation des enquêteurs 4-Existence de procédures formalisées pour la conduite des enquêtes de l'ARCOP 5-Existence de ressources adéquates pour la conduite des enquêtes 6-Existence d'actions de communication sur les résultats de l'enquête 7-Existence de procédures de correction des insuffisances du rapport d'enquête	1-Absence de sanctions contre la rétention illégale d'information dans les administrations publiques 2-Absence de système d'évaluation des enquêteurs 4-Absence de manuel de procédure pour la conduite des enquêtes de l'ARCOP 5-Procédures de correction des insuffisances du rapport d'enquête non formalisées	1	1	2	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Formaliser et mettre en œuvre des procédures pour la conduite des enquêtes de l'ARCOP prenant en compte les éventuelles corrections des insuffisances des rapports d'enquête 2-Adopter et mettre de sanctions contre la rétention illégale d'information dans les administrations publiques dans le cadre des enquêtes administratives 3-Concevoir et mettre en œuvre un système d'évaluation des enquêteurs	1-Déc 2019 2-Déc 2019 3-Déc 2019	1-2018 2-2018 3-2018	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																Début	Fin							
3	Production des rapport et exploitation des résultats	Complaisance du rapport d'enquête	Risque d'intégrité	1- Absence de renforcement de capacité en rédaction de rapport d'enquête 2-Absence de code d'éthique et de déontologie dans la conduite des enquêtes 3-Manipulation des données 4-Corruption 5- Menaces et intimidation	1- non détection des défaillances dans les procédures de passations 2- impunité 3- non validation des rapports d'enquêtes par l'ARCOP 4- Rejet du rapport par les structures enquêtées	1-ARCOP 2-Entités enquêtés 3- Enquêteurs	5	3	15	1- Existence de formations continues prenant en compte la rédaction de rapport d'enquête 2- Existence et mise en œuvre d'un code d'éthique et de la déontologie en matière de commande publique 3-Existence de prise en charge pour les enquêteurs 4-Respect du principe du contradictoire dans l'élaboration et la validation des rapports d'enquêtes	1- Existence de formations continues prenant en compte la rédaction des rapports d'enquête au profit des membres du comité d'enquête 2-Respect du principe du contradictoire dans l'élaboration et la validation des rapports d'enquêtes 3-Existence de prise en charge des enquêteurs	1- Code d'éthique et de déontologie non suffisamment diffusé	1	1	2	4	2	8	Traiter	Oui	2- Zone d'amélioratio n (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1-Vulgariser (diffuser et sensibiliser) au code d'éthique et de déontologie	1- Périodiq ue	1-



**PROCESSUS V.4 :
SUIVI ET EVALUATION**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (U) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
1	Planification	Mauvaise planification du suivi évaluation	Risque Opérationnel	1-Non implication de tous les acteurs pendant la planification 2-Insuffisance de crédits 3-Incompétence de la personne responsable de la planification	1-Inexécution de la mission de suivi- contrôle 2-Mauvaise exécution de la mission de suivi évaluation 3-Perte des crédits budgétaires 4-Non atteinte des objectifs	1-ARCOP 2-Autorités contractantes 3-Prestataires	5	3	15	1- Implication de toutes les parties prenantes pendant la planification 2-Promotion de la BAR 3-Existence de formations continues sur la planification 4-Existence de ressources financières suffisantes pour la prise en charge du suivi évaluation. 5-Existence de sensibilisation des autorités contractantes sur le bien fondé du suivi évaluation	1-Promotion de la budgétisation axée sur les résultats (BAR)	1- Faible implication de toutes les parties prenantes pendant la planification 2-Promotion de la BAR 3-Insuffisance de formations continues sur la planification 4-Insuffisance de ressources financières suffisantes pour la prise en charge du suivi évaluation. 5-Insuffisance de sensibilisation des autorités contractantes sur le bien fondé du suivi évaluation	1	1	2	4	2	8	Traiter	Oui	2- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1- Renforcer les formations continues prenant en compte le suivi évaluation au profit des cadres de l'ARCOP 2-Sensibiliser les Autorités contractantes sur le bien fondé du suivi évaluation 3-Allouer des ressources financières adéquates pour la prise en charge du suivi évaluation.	1- Périodiq ue 2- Périodiq ue 3- Annuelle	1- 2- 3-

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque		Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)		Période retenue pour mise en œuvre		
																									Début
2	Réalisation	Résultats du suivi évaluation non pertinents	Risque Opérationnel	1-Abus d'autorité 2-Dévoir de réserve/confidentialité/secret défense 3-Volonté de cacher une performance/mauvaise performance 4-Méconnaissance des objectifs du suivi évaluation	1-Faible fiabilité des résultats du suivi évaluation 2-Non atteinte des objectifs stratégiques en matière de régulation de la commande publique	1-ARCOP 2-Autorité contractante 3-Prestataires	5	5	25	1-Existence de formations continues sur la place du suivi évaluation dans la gestion axée sur les résultats (GAR) 2-Existence de code d'éthique et de déontologie 3-Existence de mécanisme fonctionnel de sanctions des cas de rétention abusive d'information 4-Existence d'un dispositif opérationnel de suivi évaluation	1-Existence d'un dispositif opérationnel de suivi évaluation	1-Insuffisance de formations continues sur la place du suivi évaluation dans la gestion axée sur les résultats (GAR) 2-Code d'éthique et de déontologie non suffisamment vulgarisé 3-Non application de sanction pour les cas de rétention abusive d'information	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Renforcer les formations continues sur la place du suivi évaluation dans la gestion axée sur les résultats (GAR) 2-Vulgariser (diffuser et sensibilisé) le code d'éthique et de déontologie 3-Sanctionner les cas de rétention non justifiée d'information en matière de commande publique	1- Périodique 2- Périodique 3- Permanente	1- 2- 3-	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
3	Production des statistiques	Non fiabilité des statistiques	Risque qualité de l'information	1-Non enregistrement systématique des informations 2-Traitement manuel des informations 3-Perte de l'information 4-Rétention de l'information 5-l'omission de données 6-Mauvais choix de l'échantillon 7-Manipulation des données	1-Absence crédibilité des évaluations et des politiques basées sur ces statistiques 2-Perte de crédibilité vis-à-vis des PTF	1-Autorités contractantes 2-ARCOP 3- MINEFID/Gouver nement	5	5	25	1-Existence d'un système intégré de gestion de la commande publique 2-Représentativité pondérée de toutes les composantes de la population étudiée 3-Existence et mise en œuvre d'un code d'éthique et de déontologie 4-Existence et mise en œuvre de sanctions spécifiques à la commande publique notamment pour ce qui concerne la rétention et la manipulation de l'information	1-Le système intégré de gestion de la commande publique n'est pas totalement opérationnel et ne prend pas en compte toutes les autorités contractantes 2-Production des statistiques non automatisée 3-Code d'éthique et de déontologie non suffisamment vulgarisé 4-Absence de sanctions spécifiques à la commande publique notamment pour ce qui concerne la rétention et la manipulation de l'information à des fins statistiques	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Généraliser l'utilisation du SIMP à toutes les autorités contractantes 2-Systématiser et automatiser la production des statistiques 3-Vulgariser (sensibiliser et diffuser) le code d'éthique et de déontologie 4-Sanctionner les cas de rétention non justifiées d'information en matière de commande publique	1-2018 2-2019 3- Périodiq ue 4- Permane nte	1-2022 2-2020 3- 4-	


Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétenc e pour le Risque		Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre			
																						Début	Fin		
4	Production du rapport et exploitation des résultats	Non exploitation du rapport de suivi évaluation	Risque Opérationnel	1-Volonté de ne pas mettre en œuvre les recommandation du rapport de suivi évaluations 2-Absence d'adéquation entre les recommandations et les dysfonctionnements constatés 3-Méconnaissance des suites à réserver à un rapport de suivi évaluation 4-Absence de mécanisme contraignant pouvant obliger à exploiter le rapport	1-Persistance des dysfonctionnement s	1-ARCOP 2-Autorités contractantes 3-Prestataires	5	5	25	1-Existence de formations continues sur la place du suivi évaluation dans la gestion axée sur les résultats (GAR) 2-Existence de code d'éthique et de déontologie 3-Existence d'un mécanisme/dispositif de suivi de la mise en œuvre des recommandations 4-Existence d'un mécanisme/dispositif fonctionnel de sanctions des cas de refus non justifiés de mise en œuvre des recommandation de rapports de suivi évaluation	1-Insuffisance de formations continues sur la place du suivi évaluation dans la gestion axée sur les résultats (GAR) 2-Code d'éthique et de déontologie non suffisamment vulgarisé 3-Absence de mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations 4-Absence de sanctions pour les cas de refus non justifiés de mise en œuvre des recommandation de rapports de suivi évaluation	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Renforcer les formations continues sur la place du suivi évaluation dans la gestion axée sur les résultats (GAR) 2-Vulgariser le code d'éthique et de déontologie 3-Contrôler la mise en œuvre des recommandations des rapports de suivi évaluation 4-Sanctionner les cas de refus non justifiés de mise en œuvre des recommandations des rapports de suivi évaluation	1- Périodiq ue 2- Périodiq ue 3-2018 4-2018	1- 2- 3-Déc 2019 4-Déc 2020		



**PROCESSUS V.5 :
PROPOSITION DE MESURES
REGLEMENTAIRES OU
LEGISLATIVES**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appéte nce pour le Risque		Classement		Plan de management des risques	
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surv enu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	Début	Fin
1	Exploitation des rapports d'audits, d'enquête, de fora, décision de l'ORD, directives de l'UEMOA etc.	Insuffisance d'exploitation des rapports d'audits, d'enquête, de fora, décision de l'ORD, directives de l'UEMOA, etc. Pour l'actualisation des textes sur la commande publique	Risque Opérationnel	1- Méconnaissanc e de l'existence des rapports, décisions, ou directives 2-Volonté de pas prendre en compte les recommandation s dans le dispositif national 3-Omission	1-Persistence des dysfonctionnem ents qui avaient donné lieu aux recommandations	1-ARCOP 2-Autorités contractantes 3-UEMOA	5	3	15	1-Existence d'un mécanisme opérationnel de suivi de la mise en œuvre des recommandations 2-Existence d'un mécanisme communautaire opérationnel de suivi du respect des normes communautaires 3-Relecture du dispositif pour prendre en compte les recommandations pertinentes omises	1-Existence d'un mécanisme opérationnel de suivi de la mise en œuvre des recommandations 2-Existence d'un mécanisme communautaire opérationnel de suivi du respect des normes communautaires	1-Relecture non systématique du dispositif pour prendre en compte les recommandations pertinentes omis	1	2	3	4	1	4	Traiter	Non			2- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1-Rendre fonctionnel le comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations des fora 2-Contrôler le suivi de la mise en œuvre des décisions de l'ORD 3-Suivre la mise en œuvre des directives de l'UEMOA

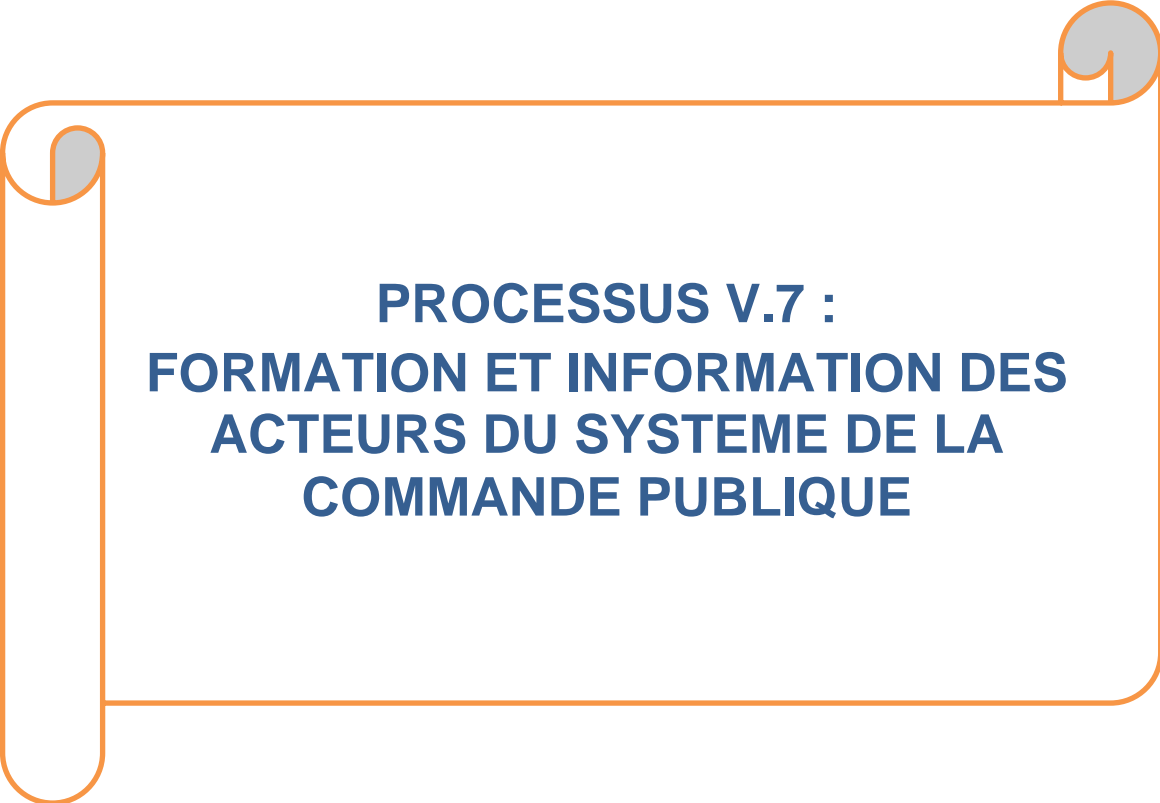
Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistant		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appéte nce pour le Risque		Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba- bilité (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre		
																	Début	Fin						
2	Proposition de textes	Proposition de textes inadaptés au contexte national	Risque Opérationnel	1-Volonté de satisfaire certains acteurs 2-Absence d'évaluation objective du système existant 3-Non recourt à des experts du domaine 4-Evolution du contexte 5- Non prise en compte des préoccupations de toutes les parties prenantes	1-Faible efficacité du système de la commande publique 2-Faible transparence du système de la commande publique (accès non équitable à la commande publique) 3-Non respect des critères de bonne gouvernance en matière de commande publique 4-Insatisfaction des parties 5-Mise à l'écart d'offres plus avantageuses 6-Mauvaise exécution	1-ARCOP 2-Toute autorité contractante 3-Prestataires 4-UEMOA 5-PTF 6-AN	5	4	20	1-Existence d'une évaluation préalable et objective du système existant avant toute réforme 2-Existence d'un dispositif formel de remontée et de correction des insuffisances en temps voulu 3-Limitation dans le temps et dans l'espace de l'application de certaines réformes aux effets non maîtrisés 4-Démarche participative (incluant toutes les parties prenantes) dans l'élaboration des textes 5-Implication des experts du domaines dans l'élaboration des textes	1-Limitation de certaines réformes aux effets non maîtrisés dans le temps et dans l'espace 2-Démarche participative (incluant toutes les parties prenantes) dans l'élaboration des textes 3-Implication des experts du domaines dans l'élaboration des textes	1-Absence d'évaluation préalable du dispositif existant avant toute réforme 2-Dispositif de remontée et de correction des insuffisances non formel	1	1	2	4			3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Evaluer au préalable le dispositif existant avant toute réforme 2-Formaliser le dispositif de remontée et de correction des insuffisances constatées dans les textes à temps voulu (en fonction de l'impact de l'insuffisance)



**PROCESSUS V.6 :
CONTROLE DES PROCEDURES
D'OCTROI ET DE RETRAIT
D'AGREMENTS**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = Pxl		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = Pxl	Déjà Surve nu Ou/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																			Début	Fin				
1	Transmission à l'ARCOP du projet de texte portant conditions d'octroi et de retrait d'agrément	Non transmission du projet de texte à l'ARCOP pour avis	Risque Juridique	1-Méconnaissance de l'obligation de requérir l'avis de l'ARCOP 2-Négligence de requérir l'avis de l'ARCOP 3-Volonté de se soustraire des amendements de l'ARCOP	1-Inadéquation du texte avec le reste du dispositif sur la commande publique 2-Limitation de la concurrence (conditions d'octroi de l'agrément très draconiennes)	1-Structure technique concernée par l'agrément 2-ARCOP 3-DG-CMEF 4-Prestataires	4	5	20	1-Sensibilisation des acteurs à l'obligation de demander l'avis de l'ARCOP dans l'élaboration des textes portant conditions d'octroi des agréments techniques 2-Existence de Contrôle de l'application de l'obligation de demander l'avis de l'ARCOP dans l'élaboration des textes portant conditions d'octroi des agréments techniques 3-Existence de sensibilisations au respect du code d'éthique et de déontologie dans le domaine de la commande publique 4-Existence d'un dispositif formel de remontée et de correction des insuffisances constatées dans les textes adoptés 5-Application du principe de nullité de tout texte adopté sans l'avis préalable de l'ARCOP (principe général de droit)	1-Existence du principe général de droit (nullité de tout texte adopté sans l'avis préalable de l'ARCOP)	1-Absence de sensibilisation des acteurs à l'obligation de demander l'avis de l'ARCOP dans l'élaboration des textes portant conditions d'octroi des agréments techniques 2-Absence de Contrôle de l'application de l'obligation de demander l'avis de l'ARCOP dans l'élaboration des textes portant conditions d'octroi des agréments techniques 3-Absence de sensibilisations au respect du code d'éthique et de déontologie dans le domaine de la commande publique 4-Dispositif de remontée et de correction des insuffisances constatées non formel	2	1	3	2	3	6	Traiter	Oui	3- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Procédures de contrôle	1-Rappeler les acteurs par circulaire, l'obligation de demander l'avis de l'ARCOP dans l'élaboration des textes portant conditions d'octroi des agréments techniques 2-Contrôler l'application de l'obligation de demander l'avis de l'ARCOP dans l'élaboration des textes portant conditions d'octroi des agréments techniques 3-Vulgariser (diffusion et sensibilisation) des acteurs au respect des principes du code d'éthique et de déontologie dans le domaine de la commande publique 4-Mettre en place un dispositif de remontée et de correction des insuffisances constatées	1-2018 2-Permanente 3-Périodique 4-Permanente	1-Déc 2018 2- 3- 4-

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
2	Avis de l'ARCOP sur le projet de texte portant conditions d'octroi et de retrait d'agrément	Mauvais avis	Risque Juridique	1-Non maîtrise du dispositif existant par l'ARCOP 2-Manque d'attention de la part de l'ARCOP 3-Volonté de satisfaire certains acteurs (autorités, prestataires,...).	1-Inadéquation du texte avec le reste du dispositif sur la commande publique 2-Limitation de la concurrence (conditions d'octroi de l'agrément très draconiennes)	1-Structure technique concernée par l'agrément 2-ARCOP 3-DG-CMEF 4-Prestataires	5	3	15	1-Existence de formations continues sur le dispositif de la commande publique au profit de l'ARCOP 2-Existence de recueil de textes sur le dispositif de la commande publique 3-Existence de sensibilisations au respect du code d'éthique et de déontologie dans le domaine de la commande publique 4-Existence d'un dispositif formel de remontée et de correction des insuffisances constatées dans les textes adoptés 5-Existence d'une liste de personnes ressources par domaine	1-Vulgarisation (diffusion et sensibilisation) du code d'éthique et de déontologie au sein de l'ARCOP	1-Absence de formations continues sur les agréments au profit des cadres de l'ARCOP 2-Recueil de textes sur la commande publique non exhaustif 3-Dispositif de remontée et de correction des insuffisances constatées non formel 4-Absence de personnes ressources	1	1	2	4	2	8	Traiter	Non	2- Zone d'amélioration (Attention immédiate)- Plan d'actions correctives	1- Organiser des sessions de formations continues sur les agréments au profit des cadres de l'ARCOP 2-Constituer un recueil exhaustif de textes sur la commande publique 3-Formaliser des procédures de remontée et de correction des insuffisances constatées dans les textes adoptés 4-Constituer par domaine une liste de personnes ressources	1- Périodique 2-2018 3-2018 4-2018	1- 2-Déc 2018 1-Déc 2019 2-Déc 2018



**PROCESSUS V.7 :
FORMATION ET INFORMATION DES
ACTEURS DU SYSTEME DE LA
COMMANDE PUBLIQUE**

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne				Risque résiduel	Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques				
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro			Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																								Début	Fin
1	Planification des formations	Mauvaise planification des formations (types de formation, période, publics cibles, etc.)	Risque Opérationnel	1-Faible implication des acteurs à la définition des thèmes de formation 2- Méconnaissance des besoins des acteurs en termes de formation 3- Méconnaissance de la programmation physique des activités des autres parties prenantes	1-Inadéquation des formations programmées avec les besoins des acteurs en termes de formation 2-Indisponibilité des acteurs concernés pendant les formations 3-Non atteinte des objectifs de la formation	1-ARCOP 2-DG-CMEF 3-Autorités contractantes	5	4	20	1-Implication de toutes les parties prenantes dans la planification des formations 2-Prise en compte des préoccupations des acteurs (types de formations, période de formation,...) 3-Existence de mécanisme de collecte et de remontée des préoccupations des acteurs de la commande publique en termes de formation	1-Existence de mécanisme de collecte et de remontée des préoccupations des acteurs de la commande publique en termes de formation	1-Faible implication des parties prenantes dans la planification des formations 2-Faible prise en compte des préoccupations (types de formations, période) des acteurs	2	1	2	3	3	9	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Formaliser les procédures d'élaboration des plans de formations 2-Contrôler la mise en œuvre des procédures d'élaboration des plans de formations	1-2018 2- Permane nte	1-Déc 2019 2-	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
2	Exécution des formations	Non exécution des formations	Risque de Défaillance	1-Insuffisance de ressources financières 2-Période de formation non appropriée 3-Elaboration tardive des TDR (non respect du plan de formation)	1-Non atteinte des objectifs prédéfinis 2-Perte de crédits	1-ARCOP	5	4	20	1-Existence d'un plan de formation élaboré avec l'ensemble des parties prenantes. 2-Existence de ressources financières suffisantes pour la mise en œuvre du plan de formation. 3-Existence d'un contrôle du respect du plan de formation	1-1-Existence d'un plan de formation élaboré avec l'ensemble des parties prenantes. 2-Absence de contrôle du respect du plan de formation (période de mise en œuvre)	1	1	1	4	3	12	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Doter l'ARCOP de ressources financières en adéquation avec les objectifs de formation. 2-Contrôler le respect du plan de formation	1- Annuelle 2- Annuelle	1- 2-	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel	Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5			Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)
																Début	Fin						
3	Élaboration des rapports de formation	Non élaboration des rapports de formation	Risque qualité de l'information	1-Négligeance de la part des formateurs 2-Paiements anticipés des formateurs 3-Absence de délai légal de dépôt des rapport de formation 4-Formation fictive (fraude)	1-Difficulté à constituer les statistiques sur les formations 2-Perte de l'information sur les formations 3-Non prise en charge de la formation	1-Autorités contractantes 2-ARCOP 3-Prestataires (formateurs) 4-Secteur privé	5	5	25	1-Respect de la réglementation en matière de prise en charge des formation (paiement après le dépôt du rapport de formation) 2-Existence de délai de dépôt du rapport de formation après la formation 3-Existence du code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique 4-Existence de canevas types de rapports de formation (formateur et formés)	1- Paiement des formateurs avant le dépôt du rapport de formation par certains acteurs 2-Absence de délai de dépôt du rapport de formation 3-Code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique non suffisamment diffusé 4-Inexistence de canevas types de rapports de formation (formateur et formés)	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Rappeler par circulaire l'obligation de respecter la réglementation en matière de prise en charge des formations après service fait (dépôt du rapport de formation) 2-Contrôler le respect de la réglementation en matière de prise en charge après service fait 3- Vulgariser (sensibiliser et diffuser) le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique 4-Concevoir un canevas types de rapports de formation (formation et formés)	1-2018 2- Périodiq ue 3- Périodiq ue 4-2018	1-Déc 2019 2- 3- 4-Déc 2018

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel			Appétence pour le Risque	Classement		Plan de management des risques		
							Impact (I) 1 à 5	Proba. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré	Score = P x I		Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
4	Évaluation de l'impact de la formation	Non évaluation de l'impact des formations	Risque Opérationnel	1- Méconnaissance de l'intérêt de cette évaluation 2- Volonté de ne pas consacrer des ressources à cette évaluation 3- Difficultés (mobilité des bénéficiaires de la formation,...) à évaluer l'impact de la formation	1- Absence d'information fiable sur le changement induit par la formation 2- Non atteinte des objectifs stratégiques de la formation (planification des formations sans réel repères)	1- ARCOP, DG-CMEF 2- Autorités contractantes 3- Prestataires	5	5	25	1- Existence de compétences en ingénierie de la formation 2- Existence de procédures formalisées pour la conduite des formations continues 3- Existence de ressources en adéquation avec les objectifs de formations	1- Insuffisance de formations en ingénierie de la formation 2- Absence de procédures formalisées pour par conduite des formations continues 3- Insuffisance de ressources pour la prise en charge des évaluations post anté des formations	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1- Renforcer les formations en ingénierie de la formation 2- Elaborer et mettre en œuvre un guide ou un manuel de procédure de formations continues 3- Prendre en compte le volet suivi évaluation des formations dans la budgétisation des formations continues	1- Annuelle 2-2018 3- Annuelle	1- 2-Déc 2020 3-	

Réf	Mission/ Objectifs/ Activités	Risque retenues	Type de risque	Causes probables	Conséquences probables	Entités impliquées (Propriétaire, Fournisseur, Client, Appui)	Risque Inhérent			Bonnes pratiques de CI de maîtrise des risques	Éléments clés du Contrôle interne existants et inexistants		Évaluation de la maturité du contrôle interne			Risque résiduel		Appétenc e pour le Risque	Classement		Plan de management des risques			
							Impact (I) 1 à 5	Probab. (P) 1 à 5	Score = P x I		Existants (forces apparentes)	Inexistants (faiblesses apparentes)	Protection (Pro) 0 à 3	Prévention (Pré) 0 à 3	Niveau de maturité CI 1 à 5	Impact = I - Pro	Probabilité = P - Pré		Score = P x I	Déjà Surve nu Oui/N on	Rang de priorité Échelle 1 à 3	Actions (Recommandations)	Période retenue pour mise en œuvre	
																							Début	Fin
5	Activités de communication	Non mise à disposition de l'information aux acteurs par l'ARCOP	Risque Opérationnel	1-Retention de l'information 2-Supports de communication non opérationnels 3-Absence de mécanisme opérationnel de suivi de la mise à disposition de l'information aux acteurs de la commande publique	1-Attitudes disparates des acteurs pour une même situation donnée	1-ARCOP 2-Autorités contractantes 3-Prestataires	5	5	25	1-Existence d'un code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique 2-Existence d'un mécanisme opérationnel de sanction des cas de rétention non justifiée de l'information 3-Existence de supports de communication opérationnels 4-Existence de mécanisme opérationnel de suivi de la mise à disposition de l'information aux acteurs de la commande publique	1-Existence de supports de communication opérationnels (Journal ARCOP, Site web ARCOP, Facebook, spots	1	1	2	4	4	16	Traiter	Oui	1- Zone d'audit et de traitement des risques prioritaires (Action immédiate)	1-Vulgariser le code d'éthique et de déontologie 2-Sanctionner les cas de rétention non justifiée de l'information en matière de commande publique 3-Renforcer le mécanisme de suivi de la mise à disposition de l'information (sondage sur site web, diffusion du Journal ARCOP sur le site web ARCOP, réorganiser les publications sur le site web par année) 4-Contrôler la mise à disposition de l'information sur la commande publique au profit des acteurs	1- Périodiq ue 2- Permane 3-Déc 2019 4- Périodiq ue	1- 2019 4-	

